

V E I G Y - F O N C E N E X

L'ÉCHO

Bulletin Municipal



N°201
JUIN
2021

SOMMAIRE

Editorial de Madame le Maire p.03

Infos Municipales

Elections p.04

Budget participatif p.05

Veigy-Foncenex s'engage pour la biodiversité p.05

Voirie - Radars pédagogiques p.06

Point de collecte - Que faire de nos masques ? p.07

Enregistrement du conseil municipal p.07

La nuit est belle p.08

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 p.08

Journée Nationale du Souvenir p.09

Budget p.10

Divagation des chiens et chats p.13

Opération tranquillité vacances p.13

Les chenilles processionnaires p.14

Les tiques sont de retour p.14

Des nouvelles du marché - Promenades pédestres p.15

Plan canicule p.16

CCAS - Campagne de vaccination p.17

Service Enfance Jeunesse de la commune p.18

Le Damier : vers la réouverture p.20

Ecole et nettoisons la nature p.21

Médiathèque municipale p.22

Inclusion et handicap p.24

Courrier des conseillers élus minoritaires p.26

Expression des élus de la majorité p.27

Thonon Agglomération p.28

Départ de la directrice générale des services p.29

De nouvelles têtes en Mairie p.29

Forum des associations p.30

La Vie des Associations

Les K'Bolés du Solex p.31

Les chasseurs de Veigy p.31

Le Club d'Echecs p.32

Les Amis des Résidents des Erables p.32

Ecole de musique - Chorale XV de Chœur p.33

Union Musicale de Veigy p.34

MJC p.36

Tonic Gym Veigy p.37

Tennis Club p.38

Club Sportif de Veigy p.39

Vital Impuls p.40

Club de l'Hermance p.41

Mémoire et Patrimoine p.41

Nouveau à Veigy p.42

État civil p.43

SUR RENDEZ-VOUS

Maire :
Catherine BASTARD

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Bruno DUCRET

2^{ème} Adjointe
Affaires sociales
Rosy CHAMAYOU

3^{ème} Adjoint
Sport, frontaliers, signalétique
Antonio PEREZ RAMOS

4^{ème} Adjointe
Communication
Jeanne VUAGNOUX

5^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux,
fêtes et cérémonies
Alain GATTELET

6^{ème} Adjointe
Culture
Laurence PILLONEL

7^{ème} Adjoint
Voirie
Laurent DEMOLIS

8^{ème} Adjointe
Enfance, Jeunesse,
participation citoyenne
Julie GIRARD

Mairie de Veigy-Foncenex :

26 route du Chablais

Tél. +33(0)4.50.94.90.11

E-mail : mairie@veigy-foncenex.fr

Site : www.veigy-foncenex.fr

Facebook :
mairie de Veigy-Foncenex

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00

14h00 - 17h00

Jeudi : fermé le matin

14h00 - 17h00

Samedi matin : 9h00 – 11h30

Directrice de la publication :

Catherine Bastard

Comité de rédaction et relecture :

Catherine Bastard – Jeanne Vuagnoux

Antoine Perez – Laurence Pillonel

Julie Girard – Philipp Dalheimer

Imprimeur :

Imprimerie Uberti-Jourdan

144, avenue du Mont-Blanc - 74130 Bonneville



L'été approche à grand pas et avec lui **un vent de liberté** qui fait tant de bien !

Depuis quelques jours, nous avons retrouvé les terrasses de café, les restaurants et les commerces dits non essentiels, mais au combien important. C'est également **le temps des retrouvailles** avec le tissu associatif très riche de la commune et la réouverture des lieux de culture. Dès la fin juin, des manifestations seront organisées en format adapté. La fête de la musique aura bien lieu à Veigy-Foncenex en 2021 !

Les gestes barrière sont toujours d'actualité mais l'espoir est permis. L'augmentation du nombre de personnes vaccinées est un facteur important pour le retour à une vie normale. C'est pourquoi, lorsque le département nous a contacté pour l'organisation d'un centre de vaccination à destination des personnes les plus fragiles, notre réponse fut sans appel. Nous nous sommes immédiatement inscrits dans cette démarche et le Damier s'est transformé en centre de vaccination éphémère. Rappelons que dorénavant **la vaccination est ouverte à tous les adultes**. Un nouveau centre de vaccination ouvrira prochainement ses portes à Sciez.

Comme chaque année, mars fut **le temps de la préparation budgétaire**. Pour l'année 2021, le conseil municipal a adopté à la majorité un budget réel et sincère comme l'exige la loi. Vous pourrez lire dans votre Echo, quelques éléments forts de la santé financière de la commune et des projets de ce début de mandat. Dans son budget de fonctionnement, le conseil municipal a conforté, une fois de plus, son soutien aux associations.

Durant le dernier trimestre, différents changements ont eu lieu dans les services de la mairie. Depuis le mois d'avril, Monsieur Bertrand Leverd a pris ses fonctions de Directeur Général des Services à la suite du départ de Madame Sylvie Planchamp. De nouveaux collaborateurs

ont également intégré la collectivité. Je vous laisse les découvrir dans ces pages ou lors d'une venue à la Mairie.

Juin sera aussi **le temps d'un rendez-vous électoral** avec l'élection de nos représentants régionaux et départementaux. En raison de ce double scrutin et des mesures sanitaires en vigueur, les opérations de vote se dérouleront au Damier, **les 20 et 27 juin prochain**.

D'ici quelques semaines viendra **le temps des vacances** pour nos enfants. Le Centre de Loisirs d'été ouvrira ces portes durant sept semaines, ce qui représente un effort important pour une commune de la taille de la nôtre. Cette année, il sera organisé au Damier car des travaux auront lieu à l'Espace ABC en vue de l'installation d'un self-service au restaurant scolaire. Plein de surprises leur sont réservées par l'équipe animation du service enfance jeunesse.

Vous pourrez également lire dans votre Echo tout ce que les associations vous préparent pour cet été et la rentrée. Je sais qu'ils ont hâte de vous retrouver lors du forum des associations, le 4 septembre prochain !

Pour terminer, comme tous les ans, cet été sera **le temps de la solidarité** avec les personnes vulnérables. Le CCAS n'aura de cesse d'accompagner les Veigygiens qui nécessitent une vigilance particulière. Ils seront notamment présents en cas d'activation du plan canicule. N'hésitez pas à contacter la Mairie.

Il ne manque plus qu'un peu de soleil pour profiter pleinement de ce nouveau souffle ! C'est donc de mes vœux les plus chers que je vous souhaite de passer de bons moments à Veigy ! Bel été à tous !

Veigy-Foncenex, le 21 mai 2021
Catherine Bastard
Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES



● ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Date des Elections

Les élections Départementales et Régionales se tiendront simultanément **les 20 et 27 juin 2021**. Les dates précises ont été communiquées, après décision officielle en Conseil des ministres, au mois d'avril.

Les bureaux de vote seront ouverts **de 8h à 18h**.

Vu le contexte sanitaire actuel, l'organisation du double scrutin (Départementale / Régionale) ne nous permet pas d'accueillir les électeurs dans la salle d'animation, par conséquent, **le site « le Damier » situé 253, Route des Voirons a été retenu.**

Elections Départementales

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au 1^{er} tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Elections Régionales

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales. Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans. Ils sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Au 1^{er} tour :

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au 2nd tour :

La liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Qui vote aux élections Départementales et Régionales ?

Pour voter il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales, être en possession de ses droits civils et politiques. Il faut posséder la nationalité française.

BUDGET PARTICIPATIF : VOUS PROPOSEZ, VOUS DECIDEZ !

La parole est aux Veigiciens ! Les habitants peuvent imaginer et proposer des projets qui répondent à leurs besoins quotidiens. Ils pourront déposer leurs idées de projets à partir du mois de mai et jusqu'au 31 juillet.

Le budget participatif se déploiera en 7 étapes. La commission dédiée réalisera l'étude de recevabilité, selon les critères définis dans la charte, dès la fin de l'été 2021.

Les Veigiciens seront ensuite invités à voter pour le projet de leur choix au printemps 2022.

Moins d'une année après la mise en place de notre conseil, ce projet inédit à Veigy-Foncenex est lancé avec une volonté affirmée de lier la parole aux actes.

1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF
Financé par la commune à hauteur de 40'000€
ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?
DÉPOSEZ VOS IDÉES jusqu'au 31 juillet 2021 sur participation@veigy-foncenex.fr
FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE www.veigy-foncenex.fr / Suivez-nous sur Facebook
VEIGY-FONCENEX & MOI J'AI DES IDÉES POUR MA VILLE !

VEIGY-FONCENEX S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ !



VOTRE MISSION SI VOUS L'ACCEPTÉZ...

L'enquête Mission Hérisson s'adresse à tous. Elle a pour but d'étudier les évolutions de la population du hérisson d'Europe sur plusieurs années, afin de connaître l'état de santé de cette espèce sur le territoire français métropolitain.

Pour cela, il vous suffit de vous procurer un tunnel à empreintes (ou d'en construire un), de le poser 5 nuits dans votre jardin ou dans la nature et d'identifier les empreintes au petit matin. Vous pouvez reproduire ce protocole autant de fois que désiré en respectant 6 semaines entre chaque session.

Vous participerez également à la validation des empreintes enregistrées par les autres participants.

Ce projet ne peut exister sans volontaires, les scientifiques ont besoin de votre aide !

Prêts pour participer à la Mission Hérisson ?



La commission participation citoyenne recherche 10 participants dans les secteurs suivants : Veigy centre, Les Mermes, Les Pavillons, Foncenex, Crevy, Les Cabrettes, L'Ouchette, Saint-Hubert.

Un kit sera remis gratuitement aux participants, celui-ci comprend :

- Un tunnel
 - Une plaque de suivi amovible
 - 2 sardines de fixation
 - Un pot de poudre de charbon végétal (pour réaliser l'encre)
 - Un autocollant informatif
 - Une notice d'installation du tunnel, incluant le protocole de l'enquête et un miniguide d'aide à la reconnaissance d'empreintes
- (Il vous faudra ajouter à ce kit : des feuilles de papier A4, 8 trombones, 1 rouleau de ruban de masquage de 5 cm ou 10 cm de large, de l'huile végétale type tournesol, une petite coupelle d'environ 10 cm de diamètre, un petit pot hermétique, un pinceau et des croquettes pour chat)

Pour rejoindre la Mission Hérisson contactez la commission par email :

participation@veigy-foncenex.fr

Pour tout savoir sur cette grande enquête, visitez le site : www.missionherisson.org

Dans le cadre de la sécurisation des rues de notre village, la rue des Vannées va être mise en sens unique du carrefour des Vannées à la route du Chablais.
Des aménagements provisoires seront

mis en place courant juillet avec une circulation à contre-sens pour les vélos. Une étude est en cours pour l'aménagement définitif de cette voie et sera présentée aux riverains à la rentrée.



STATISTIQUES DU 10/04 AU 09/05/2021 POUR 3 DES RADARS PEDAGOGIQUES DE VEIGY-FONCENEX



Ces radars ont été mis en place pour répondre à la demande des riverains qui estiment que la vitesse des véhicules est trop élevée dans leur quartier.

Chemin des Grangettes : zone 30/km (42 000 véhicules)

Sens Gy - Foncenex

Les conducteurs voient l'affichage radar

36 % des véhicules ont respecté les 30 km/h
52 % entre 30 et 40 km/h
10 % entre 40 et 50 km/h
2,22 % au-dessus de 50 km/h

Sens Foncenex - Gy

Les conducteurs ne voient pas l'affichage radar

14 % des véhicules ont respecté les 30 km/h
52,3 % entre 30 et 40 km/h
30 % entre 40 et 50 km/h
3,7 % au-dessus de 50 km/h

Route Départementale 1005 : zone 80 km/h (276 000 véhicules)

Sens Veigy - Anières

Les conducteurs voient l'affichage radar

97 % des véhicules ont respecté les 80 km/h
2,1 % entre 80 et 90 km/h
0,9 % au dessus de 90 km/h
dont 0,29 % au-delà de 100 km/h

Sens Anières - Veigy

Les conducteurs ne voient pas l'affichage radar

97 % des véhicules ont respecté les 80 km/h
1,5 % entre 80 et 90 km/h
1,5 % au dessus de 90 km/h
dont 0,26 % au-delà de 100 km/h

Route des Trépets : zone 50 km/h (38 000 véhicules)

Sens Veigy - Anières

Les conducteurs voient l'affichage radar

98,83 % ont respecté les 50 km/h
1,14 % entre 50 et 60 km/h
0,03 % au-delà de 60 km/h

Sens Anières - Veigy

Les conducteurs ne voient pas l'affichage radar

99,4 % ont respecté les 50 km/h
0,52 % entre 50 et 60 km/h
0,08 % au-delà de 60 km/h

Nous pouvons constater que les vitesses sont largement respectées dans les deux sens de circulation, hormis au chemin des Grangettes qui est une zone 30 km/h, mais 98 % des automobilistes roulent malgré tout juste en dessous de 50 km/h.

● OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUIRE.

Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, c'est avant tout, transmettre à la Mairie, un ensemble de données personnelles, lui permettant d'instruire cette demande et de vérifier la conformité du projet envisagé aux dispositions légales et réglementaires.

Selon les directives du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations concernant les permis de construire ne peuvent être diffusées, dans la presse ou sur tout autre support, que si les personnes concernées ont, au moment de l'établissement de l'acte, donné leur accord.

C'est pour cette raison que dans les pages de l'Écho vous ne trouvez plus les autorisations d'urbanisme.

Vous pourrez toutefois avoir accès à toutes les informations utiles affichées en Mairie.

● POINTS DE COLLECTE

Que vous résidiez en habitat individuel ou collectif, tous les déchets recyclables doivent être déposés dans les conteneurs des espaces-tri situés :

- Foncenex, route des Grangettes
- Chemin des Devants
- Place de la fruitière
- Centre commercial Bi1
- Parking du champ Faviol
- Chemin de la Tuilière
- Service Technique

● UNE QUESTION QUE FAIRE DE NOS MASQUES ?

Le port du masque s'inscrit dans la durée... et les volumes s'accumulent.

La commune de Veigy-Foncenex s'est équipée de containers de collecte spécifiques pour masques à usage unique Covid.

Les habitants peuvent déposer leurs masques usagés à l'entrée de la mairie et de la médiathèque, aux heures ouvrables.

D'autres containers sont installés dans le restaurant scolaire, pour les enfants de la cantine et dans le bâtiment du service technique, pour le personnel.

L'objectif est simple : réduire l'impact de ces masques sur l'environnement.

Si vous voulez en savoir plus voici une vidéo YouTube : https://youtu.be/zVX6n_Y_Gtc



● ENREGISTREMENT CONSEIL MUNICIPAL



Avec la covid19 il faut s'adapter.

Le public étant privé de conseil municipal, nous procédons maintenant à l'enregistrement du conseil municipal (bande-son).

Si vous souhaitez écouter le conseil municipal, vous pouvez effectuer une demande par mail à :

communications@veigy-foncenex.fr

Il suffira ensuite d'apporter une clé USB à l'accueil de la mairie, et nous effectuerons le transfert de l'enregistrement du conseil municipal.

Aucun envoi par mail ne sera fait. En effet le fichier est trop lourd pour être envoyé par ce moyen, pour le moment.

● COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Les conditions sanitaires n'ayant pas évolué, notre commune a, cette année encore, commémoré la victoire du 8 mai 1945 en l'absence du public. Des représentants du conseil municipal, ainsi que Messieurs Claude Croset, Président des anciens d'AFN et Jean Megevet, porte-drapeau, de même que des représentants des sapeurs-pompiers volontaires et de la Protection civile se sont réunis devant le monument aux morts.

La présence de deux musiciens de l'Union musicale de Veigy a apporté à cette cérémonie la solennité qui lui convient. Après le dépôt d'une composition



florale devant le monument, la cérémonie s'est terminée par une minute de silence et de recueillement.

La commémoration a été entièrement filmée. Elle est disponible sur le Facebook et la chaîne YouTube de la commune.



Le vendredi 21 mai 2021, la commune de Veigy-Foncenex a participé pour la 1^{re} fois à l'évènement

"La nuit est belle !"

en éteignant son éclairage public pour une nuit, dans certains quartiers de la commune.

Lors de cette action symbolique, Veigy-Foncenex s'est joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche.



Vous avez jusqu'au 15 juin pour participer au grand concours photo lancé à l'occasion du 200e numéro de l'Echo, sur le thème « A travers la fenêtre ».

La participation est gratuite et ouverte aux photographes amateurs résidant sur la commune, enfants et adultes. Toutes les photos, qu'elles soient drôles, insolites ou poétiques, seront évaluées sur leurs qualités techniques et artistiques, ainsi que sur leur pertinence par rapport au thème et leur originalité.

Les documents devront parvenir à la mairie, accompagnés du bulletin d'inscription (délivré avec le règlement du concours à la mairie ou à imprimer sur le site de la commune), avant le 15 juin 2021.



Les trois meilleures photos seront publiées dans les pages de l'Echo de septembre 2021 et les dix meilleurs clichés seront exposés à la médiathèque dans une exposition collective qui aura lieu à l'automne 2021.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Le 25 avril dernier nous nous sommes rassemblés pour un moment de recueillement en souvenir des victimes et des héros de la déportation au **mémorial des sauveteurs de l'ombre à Crevy**.

En respect des directives de la préfecture, une délégation restreinte du conseil municipal, Messieurs Claude Croset, Président des anciens d'AFN et Jean Megevet, porte-drapeau, ainsi que des représentants des sapeurs-pompiers volontaires et deux musiciens de l'Union musicale de Veigy-Foncenex se sont rencontrés en ce lieu symbolique pour rendre hommage à celles et ceux qui ont risqué leur vie pour que l'humanité triomphe.





L'équipe municipale ayant pris ses marques en mai 2020 ; le budget 2021 est le premier des 6 autres qui vont rythmer le programme municipal.

Sa préparation s'est effectuée dans la collégialité, avec un lourd travail des commissions et deux séances réunissant le conseil municipal pour débattre des choix financiers en matière de fonctionnement et d'investissement.

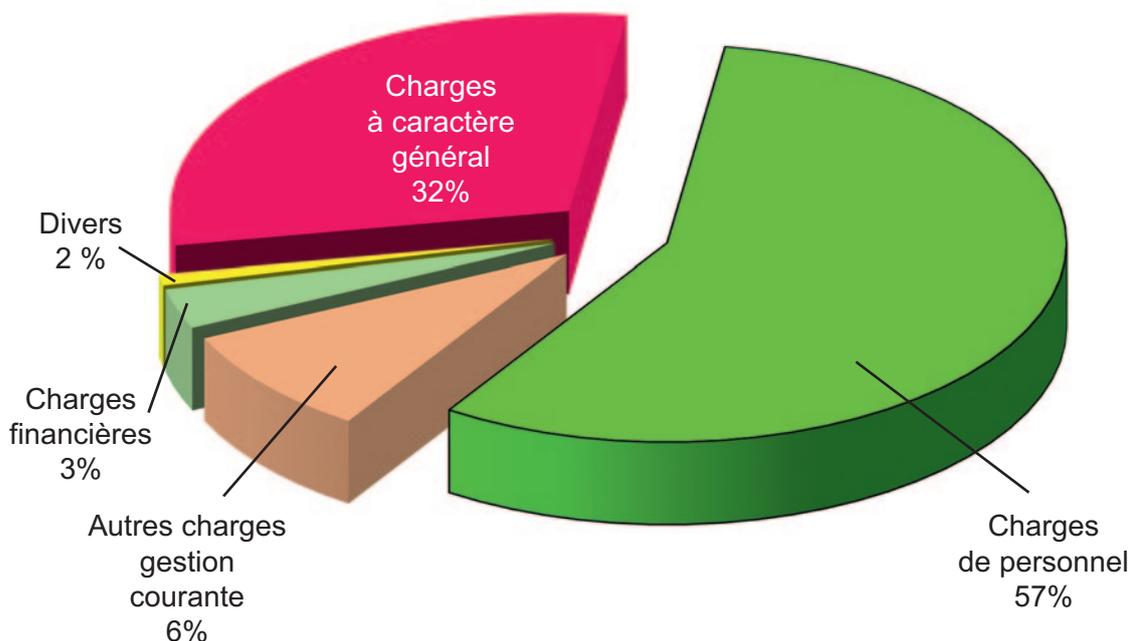
Cette préparation s'est faite dans le respect des procédures légales d'une part, mais aussi pour mettre en œuvre les politiques publiques que les Veigyens ont choisies.

Pour rappel, un budget municipal doit être réel, sincère et transparent.

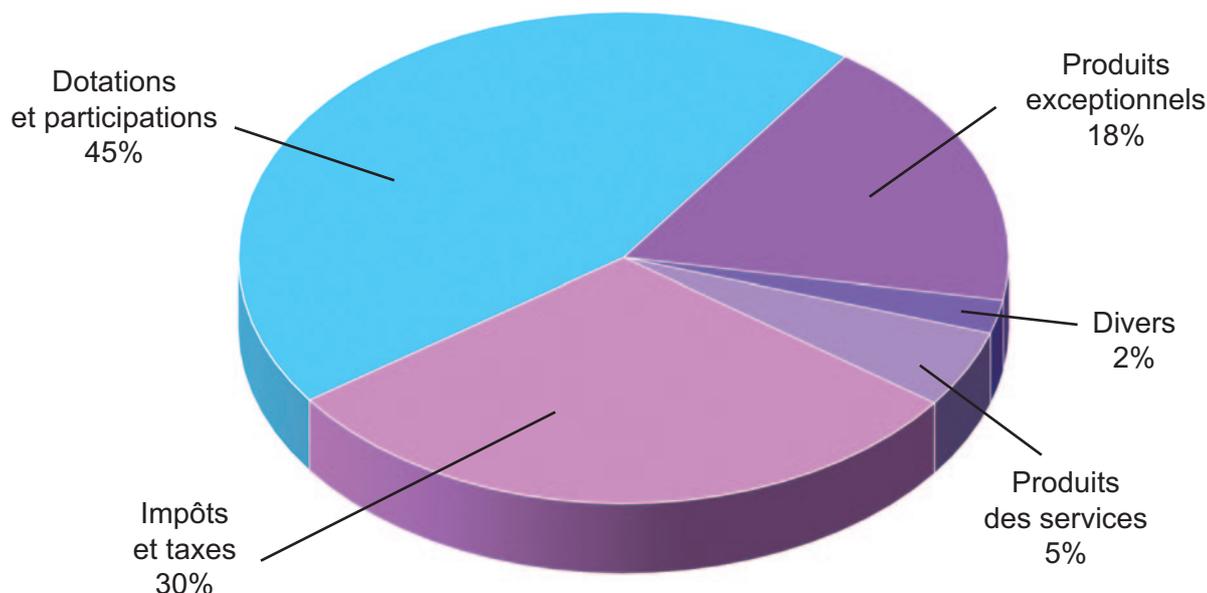
- Réel parce qu'il est bâti sur les recettes de la commune (fiscalité, prestations, dotations, subventions...).
- Sincère parce qu'il donne une image aussi fidèle que possible de la réalité financière de la collectivité.
- Transparent car tout citoyen peut avoir accès sur demande à la comptabilité publique.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2020 se résume comme suit :

Dépenses réelles : 3 982 526 €



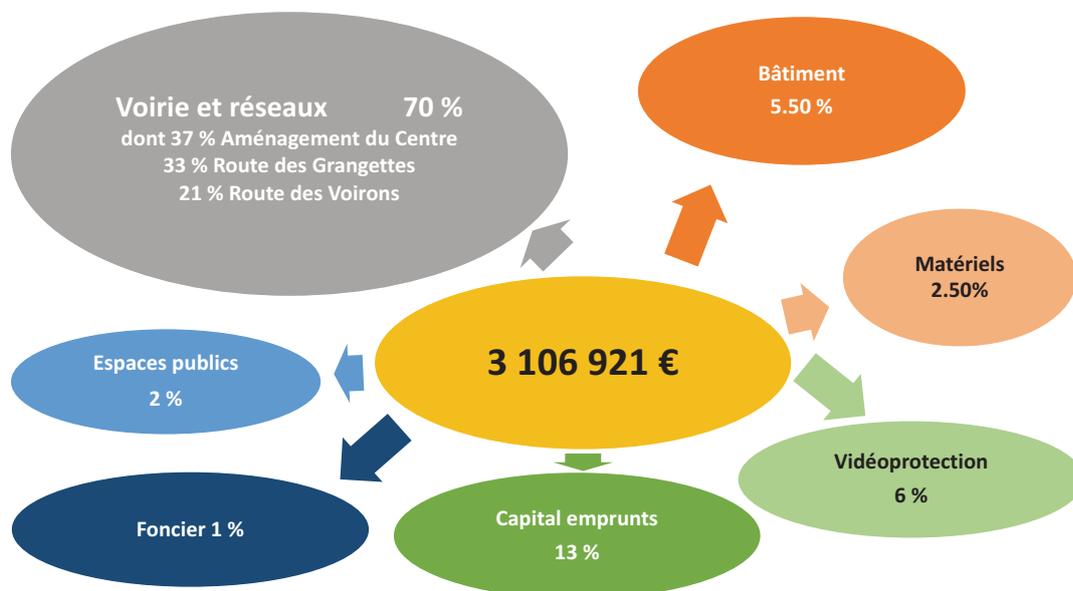
Recettes réelles : 6 780 615 €



Le résultat 2020 de fonctionnement est excédentaire de 1 452 959,42 €, les efforts réalisés au quotidien sur le fonctionnement permettent de transférer la somme de 1 394 351,67 € vers la section d'investissement pour le financement de nouveaux projets.

Les dépenses réelles d'investissements sont le reflet d'une année 2020 particulière. Non seulement il s'agissait d'une année électorale, mais en plus, les investissements ont subi l'impact direct de la situation sanitaire.

Dépenses d'investissement 2020

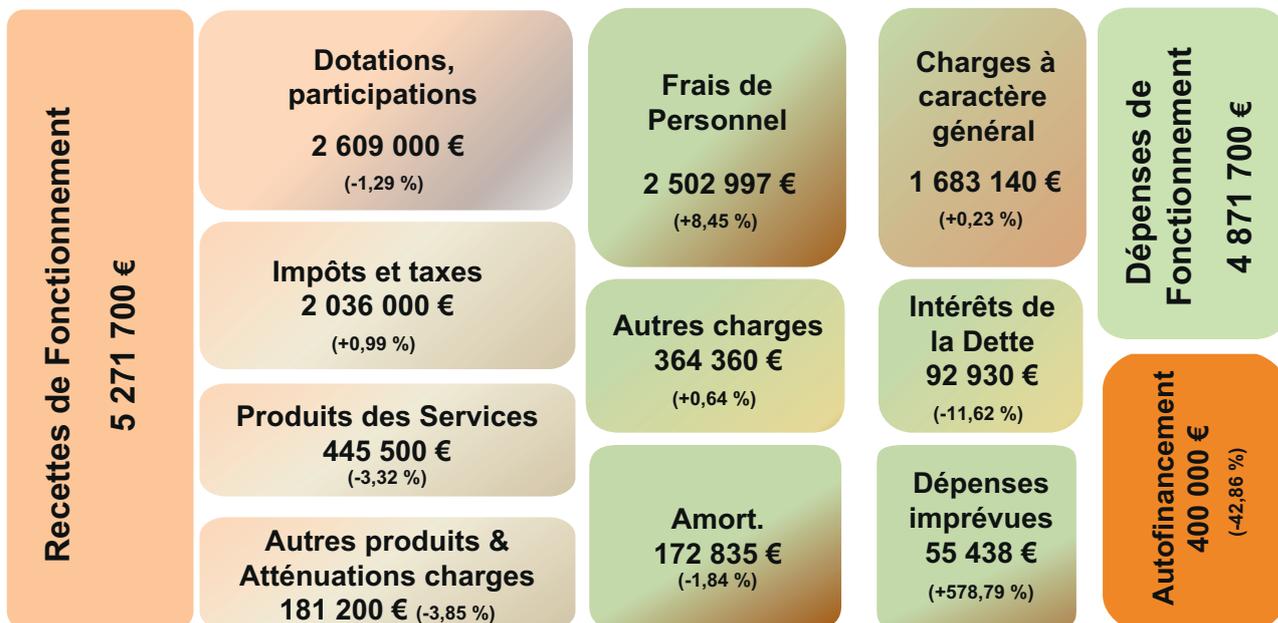


La gestion financière de Veigy-Foncenex est saine avec une maîtrise des dépenses qui permet à la commune de dégager un résultat honorable destiné aux investissements. L'équipe municipale reste toutefois particulièrement vigilante sur l'évolution des dépenses qu'elle souhaite maîtriser durant le mandat.

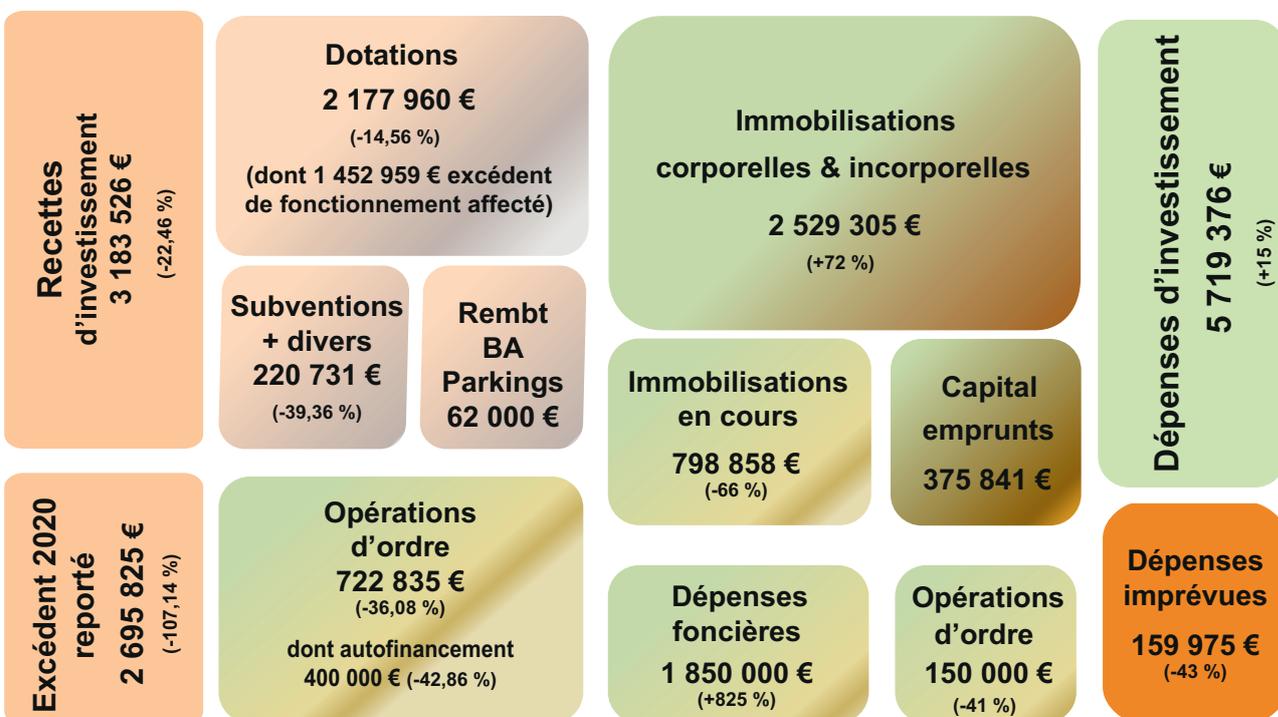
La commune conserve un niveau d'épargne propice aux investissements, permettant d'augurer de nombreux projets pour les générations futures.

BUDGET PRINCIPAL

Le budget de fonctionnement voté pour 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 271 700 €.



Le budget d'investissement voté pour 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 953 906 €.



La municipalité a voté les taux de la fiscalité à l'identique de l'année 2020, il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts !

REGLEMENTATION SUR LA DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

DÉFINITION DE L'ÉTAT DE DIVAGATION

L'article L. 211-23 du Code Rural donne deux définitions, l'une applicable aux chiens, l'autre aux chats.

Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Est également considéré comme divaguant, tout chat non identifié se trouvant à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La détente des chiens, c'est-à-dire le fait de lâcher son chien et de le laisser se promener, est une pratique courante. Bien souvent interdite dans les espaces urbains (en tout cas hors de zones appropriées), cette pratique se trouve l'être parfois aussi dans la nature.

La loi n° 83 629 du 12 juillet 1983 stipule que « dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse ». Cette loi concerne les activités de sécurité, modifiée par la loi du 18 mars 2003 sur la sécurité intérieure. En fait, elle n'implique donc aucune tolérance vis-à-vis de cette pratique en France. Vous risquez une contravention de 1^{ère} classe (maximum 38 €) voire de 2^{ème} classe (maximum 150 €)

Si votre animal est un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Dans ce cas, il doit être également muselé.

« Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. » (Arrêté du 16/03/1955 modifié par l'arrêté du 31/07/1989 relatif à la police de la chasse)

Il faut donc penser à garder son chien en laisse dans ces espaces durant la période indiquée. Cela sous-entend donc qu'il est autorisé de **détendre** son chien dans les bois et forêts du 1^{er} juillet au 14 avril. (Il n'est bien sûr pas question de divagation qui elle reste interdite toute l'année sur l'espace public et privé).

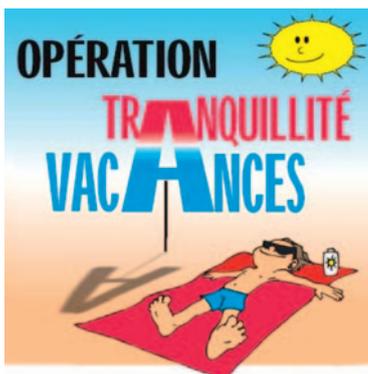
Dans tous les cas la divagation est interdite et expose à des sanctions.

Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée.

L'article 1385 du Code civil dispose que « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Le service Police Municipale de la commune de Veigy-Foncenex vous propose d'effectuer une ou plusieurs rondes de sécurité chaque jour (hors week-end et jours fériés) près et autour de votre domicile, pendant toute absence prolongée. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Merci de prendre contact avec l'ASVP de la commune

au moins 1 semaine avant votre départ,

au 06 85 03 49 99 ou via l'accueil de la mairie au 04 50 94 90 11.



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT DE RETOUR DANS NOS JARDINS

Avec le printemps, ces insectes sortent de leurs cocons pour se transformer un peu plus tard en un papillon éphémère, qui vit entre 24 et 48 heures. Urticantes, elles représentent un risque à la fois pour les humains et les animaux, mais aussi pour la végétation.

Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge...



La vigilance est donc de mise, en évitant tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. En effet, les poils urticants de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent.

On les repère grâce à un nid.

Comme les abeilles ou les guêpes, on peut repérer les chenilles processionnaires grâce à leur nid, un cocon de soie blanche : « Les œufs sont pondus au niveau des aiguilles des conifères ou à proximité, sur les rameaux. Une fois au stade larvaire, les chenilles s'abritent dans des nids qu'on voit dans les pins à l'automne et en hiver. Ce sont des gros cocons qu'elles tissent elles-mêmes et qui leur servent d'abri et de protection notamment contre le froid ». Les chenilles processionnaires passent une bonne partie de leur vie dans ces nids. « Ce sont des constructions que les chenilles tissent avec des fils de soie, ils ont une forme de poire et ils sont au maximum de leur taille pendant l'hiver.



Les chenilles le quittent occasionnellement pour aller se nourrir pendant la nuit ».

Les particuliers peuvent donc prendre contact avec la mairie pour en savoir plus sur la marche à suivre et les bonnes pratiques de gestion.

AVEC LE PRINTEMPS, LES TIQUES SONT DE RETOUR

Avec l'arrivée de l'été, les tiques font à nouveau partie du paysage. Ces petits animaux suceurs de sang parasitent en priorité les chiens et les chats, mais peuvent évidemment faire de même avec les humains.

L'été est la période la plus favorable pour la prolifération des tiques. Et avec elles, le risque de contracter la fameuse maladie de Lyme.

Une piqûre de tique ne fait pas mal.

Il faut donc faire attention aux endroits où l'on se promène, marcher sur les sentiers bien dégagés, les zones les plus à risques étant les sous-bois, les endroits à fougères, à herbes hautes. Il vaut mieux porter des vêtements clairs pour mieux repérer les tiques et étanchéifier la jonction pantalon/chaussettes. On peut également mettre du répulsif. Éviter aussi de s'asseoir dans l'herbe. Au retour, il faut bien s'examiner. Si une tique est présente, il faut l'enlever avec un tire-tique, que l'on se procure en pharmacie, tourner et faire levier. Aucun produit n'est à mettre dessus et il faut surtout

éviter la pince à épiler qui pourrait provoquer l'écrasement de la tique et un phénomène de régurgitation, qui injecterait encore plus de virus ou bactéries.



Une fois qu'une tique a piqué, elle peut rester sur le corps pendant plusieurs jours.

POUR ÉVITER D'AVOIR UNE MALADIE, LA TIQUE DOIT ÊTRE ENLEVÉE LE PLUS VITE POSSIBLE.

Pour plus d'information :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>

www.irepsalsace.org/enfantsetnature/

www.citique.fr/signalement-tique

DES NOUVELLES DU MARCHÉ

Ce printemps, l'offre du marché s'est encore étoffée. Nous avons désormais le plaisir d'accueillir le fleuriste veigycien :

Flours d'étoiles.



Présent tous les vendredis sur la place du marché, ainsi que les samedis et dimanches matin sur le parking qui jouxte le cimetière, il complète la belle équipe de commerçants qui proposent des produits de qualité aux habitants de notre commune.

Son stand est installé juste à côté du maraîcher/primeur **Ô bons vieux temps** qui a rejoint notre marché courant février.



Dans un autre style, **Le Racine Café** propose une vente à emporter d'excellents cafés et de pâtisseries maison qui peuvent aussi se déguster sur place.

Les amateurs de poissons de mer, coquillages et crustacés peuvent se procurer leurs mets favoris auprès du poissonnier :

Aux richesses de la mer.



La fromagerie Charmot propose quant à elle de nombreux fromages, mais aussi du beurre, de la crème fraîche et des œufs.



L'offre du marché est complétée par le traiteur de pâtes artisanales et produits italiens **Les Pâtes à Papa / Papa cook**.

Un rendez-vous hebdomadaire incontournable et très apprécié !

PROMENADES PEDESTRES

ATTENTION

Avec le confinement, les envies d'évasion à travers la campagne se multiplient, mais les champs en bordure des chemins pédestres sont les outils de travail des agriculteurs, pas des terrains de jeux ou des aires de pique-nique...

Rappel de quelques règles de bonne conduite :

- les chiens doivent être tenus en laisse (valable sur tout le territoire communal, cf. arrêté) et leurs déjections doivent être ramassées

- les champs ne doivent pas être traversés (ni à vélo, ni à moto, ni à cheval, etc.)
- le maraudage (cueillette des fruits et légumes) est interdit
- ne pas se garer n'importe où pour ne pas endommager les cultures
- ne pas jeter de déchets (mégots de cigarette inclus !)

Belles promenades dans notre village !



1. Vous êtes Veygicien(ne)
2. Vous avez 65 ans et +
3. Vous êtes isolés et/ou handicapé(e)

www.veigy-foncenex.fr

Dans le cadre du plan national de prévention contre la canicule, les personnes âgées ou handicapées isolées résidant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) de Veigy-Foncenex afin d'être inscrite sur un registre nominatif **confidentiel**.

Ce fichier permet, en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, de vous contacter pour s'assurer de votre état de santé.

Si vous pensez relever de ce dispositif, inscrivez-vous à l'aide du coupon cidessous à retourner au :

CCAS -Mairie
 26, route du Chablais
 74140 VEIGY-FONCENEX
 Ou par email : mairie@veigy-foncenex.fr

PLAN CANICULE – COMMUNE DE VEIGY-FONCENEX

Civilité :	
<ul style="list-style-type: none"> • Nom / Prénom : • Date de naissance : • Adresse : • Téléphone : • Occupez-vous ce logement seul(e) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Êtes-vous bénéficiaire d'un service d'aide à domicile (soins, aide-ménagère, repas...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Si oui, nom de l'organisme : _____ nbre d'intervention / semaine : • Jour(s) des interventions : <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi <input type="checkbox"/> samedi <input type="checkbox"/> dimanche • Bénéficiez-vous du Téléalarme ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 	
Personnes à contacter par ordre de priorité :	
• Nom :	Téléphone :
• Commune :	Lien de parenté :
• Nom :	Téléphone :
• Commune :	Lien de parenté :
Votre médecin traitant :	
• Nom :	Téléphone :
Absence (s)	
• Envisagez-vous de vous absenter de votre domicile ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ; si oui : dates :	

Date :

Signature :

Nouveauté 2021

Dès le mois de septembre, le CCAS organisera une permanence le mercredi de 9h à 12h, en salle du conseil municipal. Celle-ci s'adresse à nos concitoyens ayant des difficultés pour comprendre ou remplir divers documents administratifs (logement, CAF, adresses diverses pour prises de contacts, etc.). Ce nouveau service est mis en place pour répondre à la demande expresse de nos administrés.



Par ailleurs, l'amélioration de la situation sanitaire nous permet d'espérer une reprise des séances cinéma pour nos aînés dès le mois de septembre.

En attendant, soyez vigilants afin que nous puissions tous nous retrouver dans de bonnes conditions à la rentrée.

CAMPAGNE DE VACCINATION

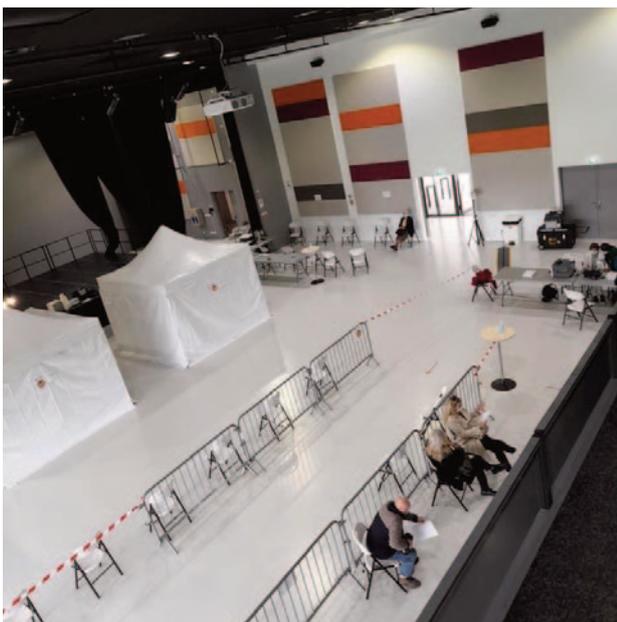
Une campagne de vaccination contre le virus de la COVID-19 s'est déroulée au Damier le **mardi 11 mai dernier de 10h à 18h**. Orchestrée par les services de la gérontologie du département de la Haute-Savoie, le vaccin proposé était le Moderna.

Contactée à la fin du mois de mars pour que notre village soit le centre d'une action de vaccination ciblant les personnes de plus de 75 ans d'une partie du Chablais (Ballaison, Loisin, Chens-sur-Léman, Messery, Nernier, Yvoire et Veigy), Madame le maire et la municipalité ont immédiatement répondu favorablement à cette sollicitation.

Dans un premier temps, les personnes contactées par les services départementaux figuraient sur les fichiers de la téléalarme ou de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Les inscriptions n'étant pas assez nombreuses par ce biais, les référents de quartiers du CCAS ont pu fournir la liste des aînés de Veigy éligibles à la vaccination. Nous avons alors adressé en urgence un courrier d'information aux personnes âgées de 70 ans et plus de la commune.

Cette action émanant directement du département, nous avons eu un rôle d'accueil et de relais, mais n'avons pas géré les prises de rendez-vous. Finalement, dans la grande salle du Damier spécialement équipée pour l'occasion, 10 personnels administratifs et médicaux ont pu réaliser quelques 144 injections.

Tous nos remerciements vont à l'équipe du Damier, ainsi qu'aux services état civil et accueil de la mairie pour leur grande disponibilité et leur aide à l'organisation de cette journée.



Un petit mot sur le péricolaire

Le péricolaire a dû fermer ses portes du 5 au 9 avril 2021 en raison des mesures gouvernementales.

Il a accueilli avec bonheur les enfants des personnes indispensables à la crise sanitaire lors de cette semaine.

Depuis la rentrée du 26 avril, l'équipe péricolaire continue à prodiguer de la bonne humeur aux enfants de la commune tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Depuis la rentrée, nous accueillons une intervenante, Sandrine Jolion qui travaille au refuge de l'espoir à Arthaz-Pont-Notre-Dame. Le lundi, sur le temps méridien, elle sensibilise les enfants à la protection animale et la prévention des morsures canines.

Lors de ses interventions, elle enseigne aux enfants à bien réagir face à un chien que l'on ne connaît pas et à reconnaître les différents langages corporels de ceux-ci. De manière ludique, les enfants acquièrent de meilleures connaissances du monde canin. A la fin de la séance, pour leur plus grand bonheur, les enfants repartent avec le petit livret « Les Aventures de Croquette et ses copains » qui synthétise les notions qu'ils ont apprises.



Afin de continuer notre travail sur l'environnement et la valorisation des déchets, une boîte pour le recyclage des masques en papier va être installée pour les temps péricolaires. Une entreprise est chargée de récupérer ses boîtes afin de les recycler.

Un petit mot sur le centre de loisirs

Le centre de loisirs de la commune a également dû fermer avec tristesse ses portes lors des vacances d'avril. Il est tout de même resté ouvert pour les enfants des personnes prioritaires à la gestion de la crise.

Notre prochain rendez-vous sera cet été...

En raison de la crise sanitaire, nous ne mettons plus de permanence d'inscription en place, nous privilégions les envois de dossier par mail. L'information vous sera communiquée courant juin.

Attention fermeture du centre de loisirs du 30 août au 1^{er} septembre 2021

Ces jours permettront à l'équipe du service enfance/jeunesse de préparer la rentrée scolaire de nos chers bambins.

Un petit mot sur le projet « passerelle »

Pour cet été, un projet « Pass'Aventure » va être mis en place à destination des jeunes de 10 à 13 ans **du 16 au 20 août 2021**.

Le groupe aura un budget et devra construire collectivement leur semaine d'activités avec l'équipe d'animation. La location d'un minibus permettra aux jeunes de découvrir notre belle région.

Un petit mot sur le recrutement

Le service enfance/jeunesse entame la campagne de recrutement de ses équipes d'animation pour les vacances d'été.

Si vous avez un soupçon de folie, une bonne cuillerée de bonne humeur et plein de projets dans la tête, **contactez-nous !**

Servicejeunesse@veigy-foncenex.fr
06.80.01.21.38

INFORMATION MAIRIE

La municipalité vous présente la **nouvelle grille tarifaire unifiée** du service enfance- jeunesse. La commission dédiée a présenté ces tarifs lors du conseil municipal du 30 avril, ceux-ci ont été votés à l'unanimité. Ces prix seront appliqués dès septembre 2021.

Tranches QF	Accueil matin - soir / heure	Restaurant scolaire / repas	Mercredi journée (repas + goûter inclus)	Mercredi matinée (sans repas)	ALSH vacances 5 jours (repas + goûter inclus)	ALSH vacances 3 jours (repas + goûter inclus)
QF A : - de 400 €	2 €	4,40 €	10 €	5,50 €	50 €	30 €
QF B : de 401 € à 800 €	2,20 €	4,80 €	12 €	7,5 €	70 €	45 €
QF C : de 801 € à 1200 €	3,10 €	5,40 €	17 €	10 €	90 €	65 €
QF D : de 1201 € à 1600 €	3,50 €	5,60 €	21 €	12 €	110 €	90 €
QF E : + de 1601 €	3,70 €	5,90 €	23 €	14 €	115 €	95 €
QF F : Communes extérieures					190 €	140 €



CHACQUE ANNÉE, IL EST NÉCESSAIRE DE CONSTITUER UN DOSSIER D'INSCRIPTION. IL EST IDENTIQUE POUR TOUS LES SERVICES PÉRISCOLAIRES PROPOSÉS PAR LA COMMUNE. DOSSIER DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE WWW.VEIGY-FONCENEX.FR. LES RÉSERVATIONS À CES DIFFÉRENTS SERVICES SE FONT VIA LE PORTAL FAMILLE. DÉTAILS DES TARIFS SUR LE SITE INTERNET.

CENTRE DE LOISIRS

- Du mercredi -

L'accueil de Loisirs fonctionne tous les mercredis des périodes scolaires de 8 h 00 à 18 h 00.



Deux formules au choix :

→ Journée complète : 8 h 00 - 18 h 00.

Dans ce cas le repas est compris et est obligatoire

→ Matinée : 8 h 00 - 11 h 45

- Des vacances -

Le centre de loisirs est ouvert pour les vacances d'automne, d'hiver, printemps et d'été.

Il accueille les enfants de 3 à 14 ans. Il est fermé pendant les vacances de Noël et les jours fériés.



Le centre de loisirs ouvre ses portes de 8 h 00 à 18 h 00.

Deux formules au choix :

→ Semaine complète ou

→ Trois jours (lundi, mardi, mercredi) ou (mercredi, jeudi, vendredi)

Bon à savoir !

Les inscriptions se font par email (servicejeunesse@veigy-foncenex.fr) 2 à 4 semaines avant le début des sessions.

ÇA SE PASSE OÙ ?

Ces services sont regroupés au cœur de la commune, à proximité immédiate des écoles, dans la zone du mail piéton (les parkings du Centre et du Champ Faviol sont à votre libre disposition)



RESTAURANT SCOLAIRE



Prestataire - "Le traiteur des Gourmets" situé à Douvaine livre des repas de qualité, sains et équilibrés qui répondent à la loi EGALIM (composition des repas, produits Bio et / ou locaux...)

- Important -

Pensez à valider vos Réservations le jeudi (dernier délai) pour les repas de la semaine suivante. Les réservations tardives seront refusées.

PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours scolaires :



Le matin de 7 h 30 à 8 h 30
L'après-midi de 16 h 30 à 18 h 30

- Important -

Pensez à désigner et à enregistrer les personnes pouvant déposer ou récupérer votre enfant.



LES SERVICES DE LA MAIRIE POUR LES ENFANTS DE LA MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE

MÉMO DES PARENTS

Veigy-Foncenex



Porte de France

Pass'Aventure 10/13 ans



Un concept à développer ensemble:

*Un groupe, un budget et des idées...
Avec le reste du groupe, tu pourras créer ton planning d'activités et le faire vivre grâce à un budget donné en début de semaine...*

Du 16 au 20 août 2021
Organisé par la commune de Veigy



Avec en plus au programme:

- Un après-midi Via-Ferrata
- Une surprise le dernier jour



Transport

en Minibus

Tarif semaine :

160,00 €



Nombre de places limitées



Renseignements et inscriptions :
servicejeunesse@veigy-foncenex.fr
ou 06.70.76.92.81



● LE DAMIER : VERS LA REOUVERTURE...

Pendant ces longs mois d'attente, nous avons patiemment préparé le Damier pour accueillir dans les meilleures conditions artistes et spectateurs.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés et nous avons profité de cette pause obligatoire pour renforcer notre équipement scénique, notamment en ce qui concerne les éclairages. L'équipe du Damier sera heureuse de vous accueillir le **15 octobre prochain à 20h00** pour le concert « **Nouvel Univers** ». Des œuvres de



Mozart, Muffat et Mendelssohn, interprétées par l'**Orchestre des Pays de Savoie** dirigé par Pieter-Jelle de Boer, leur nouveau directeur musical dès septembre 2021.

Un concert exceptionnel en perspective !

ANIMATION TAWASHI ET TISSU CIRE A L'ECOLE



Dans le cadre du cycle de sciences autour du recyclage, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à une animation menée par Thonon agglo.

Trois animateurs sont venus encadrer des ateliers de fabrication de tawashi et de tissu ciré.

L'objectif était de sensibiliser les élèves à la réutilisation de vieux tissus et vêtements.

Voici quelques photos des éponges « tawashi » et des tissus cirés qui remplacent le film alimentaire.



NETTOYONS LA NATURE

Le mercredi 17 mars 2021, les enfants du périscolaire ont arpenté les rues de la ville pour une opération de nettoyage de la nature.

Bilan de la matinée : 24 kilos de déchets ramassés, plus de 600 mégots de cigarettes, et bien d'autres choses qui n'ont malheureusement rien à faire dans la nature...

La planète peut se passer de nous, mais nous ne pouvons pas nous passer d'elle...

Alors protégeons-la !



Merci aux enfants, et merci à Thonon Agglo de nous avoir prêté tout le matériel nécessaire à la réalisation de cette activité

Afin de suivre l'exemple donné par les enfants du périscolaire, nous vous invitons tous à renouveler cette action le

Samedi 18 septembre 2021

Il s'agit au cours de cette sortie, de ramasser des déchets pour rendre « plus propre et agréable » notre commune.

Elle permet également de sensibiliser la population sur la dégradation de ces déchets, dans l'environnement.

POUR LES ENFANTS, L'OFFRE est TOUJOURS VALABLE !

Jusqu'à la fin de cette année scolaire,
l'abonnement à la médiathèque est gratuit
pour tous les enfants scolarisés dans les écoles de Veigy-Foncenex,
ainsi que tous les jeunes, jusqu'à 18 ans, qui résident dans la commune.

ANIMATIONS A VENIR

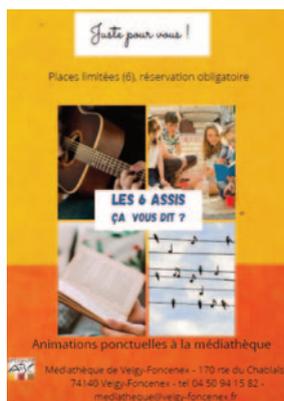
Toutes les actions culturelles proposées peuvent être modifiées, différées, voire annulées selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous vous tiendrons informé.e.s. sur le site Internet de la commune.

Les 6 assis... c'est quoi ?

C'est la reprise des animations à la médiathèque ! Oui, oui, oui vous avez bien lu... vous pouvez de nouveau venir assister à des lectures, des présentations thématiques, des concerts, etc.

Oui mais pourquoi 6 ? Parce que c'est actuellement la jauge imposée pour l'action culturelle en bibliothèque.

Et... assis ? Oui, par ailleurs, vous devez rester assis.e.s, à une distance raisonnable les un.e.s des autres, mais ça, vous avez l'habitude maintenant. Guettez les affiches à la médiathèque, et on vous tient au courant par mail lorsque vous êtes adhérent.e.s.



Exposition Jean de La Fontaine

En juillet et en août, venez lire sur les murs des textes de Jean de La Fontaine, dont nous fêtons cette année le 400^{ème} anniversaire de naissance (1621-1695).



Jean de La Fontaine par Hyacinthe Rigaud, en 1690.

Et peut-être que parfois, vous passerez par-là, et qu'une de nous déclamera... aaaaah...

Ateliers d'écriture avec La compagnie des gens d'ici

A partir de juin, la médiathèque propose des ateliers d'écriture autour du projet de La compagnie des gens d'ici **LES JARDINS DE LA PAROLE**.

Des ateliers pour échanger, réfléchir, partager, imaginer, rêver, écrire... ensemble !

A travers des exercices individuels et collectifs accessibles à toutes et à tous.

« Pour écrire, pas besoin de savoir écrire ».

- 3 dates avant l'été :
Les samedis **19 juin et 3 et 17 juillet**
(9 h 30 à 11 h 30)
- 3 dates après l'été :
les samedis **4 et 11 et 25 septembre**
(9 h 30 à 11 h 30)



Possibilité de s'inscrire pour 3 ateliers ou pour les 6.

Nombre de places limitées, pensez à vous **inscrire avant le 11 juin**.

Pour adultes et jeunes à partir de 16 ans.

En savoir plus sur la Compagnie des gens d'ici <https://ladici.com/>

La 28^{ème} sélection du PRIX LETTRES FRONTIÈRE 2021 est arrivée !

Partenaire de l'association Lettres Frontière pour la 13^{ème} année consécutive, la médiathèque vous propose de participer au prix 2021.

Plus de renseignements sur le site Internet de la commune, onglet médiathèque :

<http://veigy-foncenex.fr/Mediatheque-Culture-Sport/Bienvenue-à-la-Mediatheque-municipale/Prix-littéraires>



de Régine



La baie vitrée de Yvon Le Men

Ce recueil de poèmes, écrit durant le confinement, nous rappelle que la nature est belle et la liberté jouissive. Il traverse des moments de courage et de désespoir (« La vieille dame est morte seule ») et voit le monde à travers une baie vitrée, la beauté des êtres et des choses qui restent, et l'espoir que demain sera un autre jour.

A lire absolument.

Emprunts illimités et sacs surprises

Cette année encore, les emprunts sont illimités en nombre à partir du 1^{er} juin avec une date de retour au plus tard le 21 septembre 2021.

Les sacs surprises à la demande sont toujours là !



Ils contiennent un mélange de 10 documents de notre choix (livres, revues, cd, dvd), et sont proposés par groupe d'âge :

- Adulte
- Ado
- Enfant 8-11 ans
- Enfant 6-8 ans
- Enfant 3-6 ans
- Enfant 0-3 ans

N'hésitez pas ! On adore les préparer pour vous.

Les demandes se font par mail ou par téléphone.

La médiathèque est actuellement ouverte aux horaires suivants :

Mardi	14h-18h
Mercredi	10h-12h 14h-18h
Jeudi	14h-18h
Vendredi	14h-19h
Samedi	10h-12h

La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 16 août inclus
Réouverture le mardi 17 août

Bonnes vacances !



Médiathèque municipale - 170, route du Chablais
04 50 94 15 82 - mediatheque@veigy-foncenex.fr

Jeanne est un petit soleil de cinq ans qui vous accueille avec un grand sourire et une joie de vivre communicative. Elle est heureuse dans son école, avec sa famille et forte de ses différences.

Jeanne est atteinte du syndrome de Down, une anomalie du chromosome 21. Avec l'aide du Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), elle s'épanouit depuis plusieurs années à la crèche puis à l'école maternelle et au centre aéré de Veigy. Grâce à l'équipe d'enseignants et d'animateurs, elle a trouvé facilement sa place parmi les enfants de sa classe et de l'accueil périscolaire.

Un parcours qui s'avère très bénéfique car Jeanne, comme tous les enfants, apprend beaucoup des autres, par mimétisme. **Pour un enfant atteint de trisomie 21, rien n'est impossible**, il lui faut juste un peu plus de temps. L'inclusion à l'école permet d'aller plus loin au niveau scolaire mais aussi social. C'est également une chance pour les autres enfants qui, confrontés très tôt au handicap, comprennent que nos différences sont nos richesses.

Les parents de Jeanne souhaitent remercier : les assistantes maternelles Rosa Veloso et Corine Chapotat, qui leur ont ouvert leurs portes pour partager cette aventure, Christelle et toute l'équipe de la crèche qui a pris le relais jusqu'à l'intégration en douceur de Jeanne sur les bancs de l'Ecole et tous ceux qui œuvrent chaque jour à leurs côtés, des personnels enseignants à la directrice de l'école, ainsi que le personnel de la mairie et tout le service jeunesse qui a su faire une petite place sur ses bancs pour assurer une véritable intégration à Jeanne !

Tous leurs remerciements vont aussi au SESSAD qui les a tous accompagnés dans cette aventure depuis novembre 2016 et aux **associations ART 21**, pour l'échange formidable entre parents et **Moi Aussi** qui leur a permis de partager un merveilleux projet d'inclusion.

A tous ceux qui croiseront le chemin de Jeanne, ses parents veulent dire qu'elle est une petite fille pleine de vie et d'amour. Elle a tellement à offrir que leur regard changera définitivement sur ce petit chromosome supplémentaire qui la freine dans son développement, mais rend l'aventure d'autant plus belle !

La TRISOMIE 21

UN EXTRA-CHROMOSOME ! LES PERSONNES T21 ONT 47 CHROMOSOMES AU LIEU DE 46. UN EXTRA-CHROMOSOME VIENT S'AJOUTER !

SYNDROME DE DOWN ANOMALIE GÉNÉTIQUE DÉCOUVERTE EN 1959

D'HIÉR...

Esérance de vie :
Seulement **20 ans** dans les années 50

Prise en charge : quasi inexistante

Vie sociale : pas de droit de vote et peu de projets professionnels

... À AUJOURD'HUI

Esérance de vie :
50 ans pour plus de 50%

Prise en charge multiples : dès le plus jeune âge

orthophonie psychomotricité kinésithérapie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe 3 types de trisomie 21

95% TRISOMIE LIBRE (47 chromosomes)

2.5% TRISOMIE PAR TRANSLOCATION (le chromosome 21 est fusionné avec un autre)

2.5% TRISOMIE MOSAÏQUE (47 chromosomes d'un côté et 46 de l'autre)

Vie sociale

- Scolarisation et travail en milieu ordinaire en augmentation
- accès aux loisirs, au sport, à la culture
- droit de vote depuis 2009.

MAIS ENCORE DE NOMBREUX PROGRÈS À FAIRE dans l'accompagnement des personnes T21 à tous les âges de leur vie !

COMBIEN ?

65 000 FRANCE

400 000 EUROPE

8 000 000 MONDE

Touche aussi bien **LES FILLES** que **LES GARÇONS**

1 NAISSANCE SUR 700

DES RÊVES, DES PROJETS, DES MÉTIERS ... COMME TOUT LE MONDE !

Lauren Potter **ACTRICE** américaine dans la série «Glee»

Pascal Duquenne **ACTEUR** belge dans le film «Le Huitième Jour»

Nathalie Nechtschein **ACTRICE** française et journaliste luxembourgeoise

Chris Burke **ACTEUR** américain dans la série «Corky, un adolescent pas comme les autres»

Kevin Grow **basketteur** américain

Pablo Pineda **PROFESSEUR** et **ACTEUR** espagnol dans le film «Yo, también»

HOPTOYS.FR

La chanson *Moi Aussi* est une simple demande, une aspiration à ce que la société inclut de plus en plus, et de manière proactive, les personnes ayant différents niveaux de capacités, dans toutes les opportunités de la vie.

Les paroles et la mélodie de la chanson *Moi aussi* ont été composées par Eoghan O'Sullivan en 2017. Les enregistrements de la chanson sont disponibles en téléchargement sur la page internet de l'**Association Moi Aussi**. Elle est à la disposition des écoles et organisations à but non lucratif qui souhaitent l'enseigner et l'interpréter, avec l'espoir que cela aidera à diffuser un message d'inclusion, pour tout le monde, partout dans le monde !

Contact info@moiaussi.org

Pour voir la vidéo de la chanson, suivez le lien <https://youtu.be/A7TABLQ6j1w>

Fondée en 2000, l'association romande **Trisomie 21**, appelée aussi **ART 21**, accueille et soutient plus d'une centaine de familles d'enfant porteur de trisomie 21.

Elle favorise les contacts entre les familles, organise des conférences et des formations, mène des actions médiatiques pour sensibiliser la société et distribue des sachets de graines florales à l'occasion de la **Journée mondiale de la trisomie le 21 mars**.

Contact info@t21.ch



Moi Aussi

par Eoghan O'Sullivan

Tu as tes espoirs, tu sais ce que tu veux,
Tu exploreras des terres inconnues,
Tu fais de ton mieux, au moins en grande partie,

Et moi aussi, moi aussi.

Tu as sûrement tes héros préférés,
Tu aimes la guitare, tu aimes danser et chanter,
Tu adores les fous rires et les câlins,

Et moi aussi, moi aussi.

**Moi aussi, parfois je ris, j'ai peur,
je doute, je rêve aussi,
Moi non plus, je n'aime pas être exclu,**

Je suis ici, moi aussi.

Tu subis des petites crises de temps en temps,
Mais tu entends croquer la vie à pleines dents,
Tu connais l'amour, son pouvoir infini,

Et moi aussi, moi aussi.

**Moi aussi, parfois je ris, j'ai peur,
je doute, je rêve aussi,
Moi non plus, je n'aime pas être exclu,**

Je suis ici, moi aussi.

Moi aussi, je mange ma soupe,
Moi aussi, j'ai peur du loup,
Moi aussi, je fais des plans,
Moi aussi, j'ai ma chanson,

Moi aussi, je sors le soir,
Moi aussi, je veux savoir,
Moi aussi, je perds la tête,
Moi aussi, je m'inquiète,

Moi aussi, je crie parfois,
Moi aussi, je saute de joie,
Moi aussi, j'ai ma propre voix,
Moi aussi, j'ai les mêmes droits,

Moi aussi, je me sens bien,
Moi aussi, je suis moi-même,
Moi aussi, je suis comme toi,
Et toi comme moi, comme moi, comme toi.

**Moi aussi, parfois je ris, j'ai peur,
je doute, je rêve aussi,
Moi non plus, je n'aime pas être exclu,**

Je suis ici, moi aussi

Chères Veigyciennes, chers Veigyciens,

Ce courrier marque la première année du mandat du conseil municipal et nous offre l'opportunité de vous faire un premier retour sur notre travail. Représentés par six élus sur vingt-sept, nous avons proposé, questionné et débattu au sein du conseil et des commissions toute cette année, sans faiblir. Et malgré notre statut de « nouveaux », bousculant le calme habituel des conseils et méthodes d'avant, nous nous efforçons, au risque d'endosser le mauvais rôle, de défendre Veigy-Foncenex, ses habitants et nos convictions, en intervenant courageusement pour exprimer nos remarques ou désaccords, dérangeant le silence ininterrompu d'une majorité négligeant trop souvent son propre avis - pourtant si précieux à la démocratie - au profit de celui du maître de séance.

Au cours de l'année écoulée, nous constatons que l'ordre du jour des séances n'a comporté que peu de points portant sur des vrais enjeux pour notre commune. Nous avons principalement voté pour des propositions traitant de gestion courante quand tant de projets concrets ne demanderaient qu'à être amorcés... même en cette période singulière que la Covid impose.

C'est pourquoi **nous nous sommes abstenus lors du vote du budget 2021**, représentant un budget de « bonne gestion », mais sans vision ou projets structurants pour notre commune. Les recettes record par habitant dont la commune bénéficie grâce aux fonds frontaliers offrent une marge de manœuvre honorable qui pourrait satisfaire les ambitions des Veigyciens en matière de projets sur la transition écologique, le sport, le logement pour les jeunes ou encore le transport et la santé.

Depuis notre élection, nous observons que nos propositions font l'objet d'un rejet quasi systématique, démontrant que pour être retenues, il aurait fallu que la majorité en ait porté l'idée. Le constat en est navrant et les discours « constructifs » de la majorité ne semblent être que des mots : qu'en serait-il si nous rentrions dans cette querelle stérile et choisissons de rejeter les propositions au seul motif qu'elles viennent de la majorité ?

Quoi qu'il nous en coûte, nous maintenons notre volonté d'une démarche constructive pour le bien de notre commune, nous abstenant ou rejetant une proposition qu'en en étayant les motifs.

Ainsi, notre proposition au conseil du 30 avril dernier d'engager la commune dans le projet d'un refuge pour oiseaux à travers l'initiative de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) s'est vue balayée d'un revers de main, madame le maire n'hésitant pas à y opposer dans un argumentaire décousu, grippe aviaire et chasse aux œufs de Pâques (!!)... Quelle n'a donc pas été notre surprise de découvrir quelques jours plus tard dans la presse et sur le site internet de la mairie, affiché fièrement par la commission « participation citoyenne », qui n'en avait pas connaissance, un projet de recensement des hérissons porté par cette même association que nous avions défendue quelques jours plus tôt et qui avait été raillée en conseil ! Si nous ne pouvons que nous réjouir pour nos amis hérissons, nous avons du mal à identifier la logique d'une stratégie réfléchie autour de la biodiversité. Ce projet ressemble davantage à une proposition opportuniste qu'à une politique environnementale de long-terme.

Enfin, nous tenions à souligner que nous avons dû réclamer des corrections pour chacun des procès-verbaux, ceux-ci comportant des inexactitudes plus ou moins fâcheuses pour la transparence des propos en séance. Les séances de conseil étant privées de public depuis des mois, ces PV sont le seul support d'information de la population sur les décisions prises lors des conseils. L'exactitude des propos rapportés est donc de rigueur. Nous aurions apprécié que la majorité nous appuie dans notre démarche d'exigence plutôt que de nous reprocher notre « persécution » malveillante à son égard.

Peut-être serait-il donc temps de cesser ces enfantillages et **accepter enfin que la minorité est une force et non un « ennemi » à ignorer**. Nos intentions sont restées les mêmes que pendant la campagne et malgré notre petit nombre, nous revendiquons notre volonté de travailler ensemble, de manière constructive et efficace, afin d'offrir le meilleur pour notre commune et ses habitants.

Un an de mandat, un an déjà...

Fin mai 2020, après le choc du premier confinement, notre municipalité s'installait dans ses fonctions. **Une équipe renouvelée forte de nouvelles méthodes, de nouveaux projets et face à une situation sanitaire inédite.**

Autour de Madame le Maire, pierre angulaire de notre groupe, les élus de la majorité se sont mis au travail dans un climat de **confiance réciproque** et de respect des idées de chacun. Les maîtres-mots de notre municipalité sont **la collégialité et l'échange**. Les adjoints et Madame le Maire se réunissent toutes les semaines pour faire le point sur l'avancement des commissions et gérer tous les aspects de la vie communale. Nous travaillons également tous ensemble avant chaque conseil municipal.

Les commissions, composées d'élus des deux groupes, ont été constituées dès le début du mandat et se réunissent très régulièrement pour faire avancer les projets. Durant notre campagne, nous nous sommes engagés vis-à-vis de vous et nous voulons vous rendre compte de tout ce qui a été fait depuis un an malgré les circonstances exceptionnelles que nous avons traversées.

Notre absolue priorité a été et demeure la communication avec les citoyens. La page Facebook de la commune, ainsi que sa Web TV ont été lancées pour maintenir le lien avec les citoyens dans une période où les rassemblements restent impossibles. La refonte et la modernisation du site internet de Veigy est en cours ; il sera opérationnel cet été. Un concours photo a été également lancé auprès de la population pour le 200^{ème} numéro de l'Echo de Veigy.

Dans un même esprit de rencontre avec les Veigyens, notre commission participation citoyenne a été très active puisque **Veigy-Foncenex a été la première commune à consacrer un budget participatif dans le Bas-Chablais**. Pour pallier l'absence du public et afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'écouter les délibérations du Conseil municipal dans leur intégralité, un enregistrement est à disposition de la population sur simple demande.

La commission d'aménagement de la place de l'église a commencé son travail préliminaire et des études globales seront demandées prochainement à des bureaux spécialisés.

En ce qui concerne **la sécurisation des voies communales**, des études ont débuté pour les routes des Vannéees et des Gravannes, ainsi que le chemin de la Colombière. Des panneaux lumineux ont été mis en place aux abords des écoles pour renforcer la sécurité des piétons.

Une étude concernant la **mobilité douce** (chemins piétonniers et pistes cyclables) est en cours. Les travaux d'aménagement du chemin de la Cornette débiteront en 2021 et ceux de la route des Mermes en 2022.

Le Service Enfance Jeunesse lance cet été le **Pass'aventure** qui s'adresse aux 11-14 ans avec une semaine d'activités intenses choisies par nos ados. Comme nous nous y étions engagés, ce service sera bientôt ouvert aux 11-17 ans. Cette passerelle entre enfance et âge adulte va permettre de créer un véritable service jeunesse qui accueillera nos jeunes dans un lieu dédié qu'ils s'approprient. **Le souci de l'environnement et l'écologie était au cœur de notre programme, il est maintenant central dans le travail de toutes les commissions.** C'est ainsi que le self qui sera installé cet été dans la cantine de l'école primaire pour répondre à l'augmentation des effectifs, permettra la mise en place d'un vrai tri à la fin du repas. Les déchets pourront alors être compostés. De même, les barquettes plastiques seront définitivement supprimées. La **rénovation énergétique des bâtiments communaux** a commencé et se poursuivra pendant tout notre mandat. Une partie du parc automobile, qui devait être renouvelée cette année, est maintenant 100 % électrique.

Et la culture ? Bien sûr, la situation sanitaire nous a contraint à annuler tous les spectacles pendant de longs mois, mais nous avons profité de cette pause pour faire un **audit du Damier**. Des améliorations seront apportées pour la régie lumière avant d'ouvrir à nouveau les portes au public. Par ailleurs, soucieux de préserver le lien des Veigyens avec la lecture, nous avons tenu à ce que la médiathèque reste ouverte au public pendant toute cette période dans le strict respect des protocoles sanitaires.

Travail de co-construction avant tout, **la préparation du budget 2021 a été ouverte à tous les élus** et a permis à chacun de s'exprimer. Il est à noter que les taxes foncières n'ont pas augmenté à Veigy, contrairement à ce que beaucoup de communes ont voté cette année.

Pour terminer, soulignons **l'engagement et l'efficacité sans faille du CCAS**, une équipe soudée d'élus et de non élus au service des habitants de Veigy. La COVID-19 les a évidemment contraints à suspendre certaines activités récréatives à destination des séniors, mais le **soutien aux aînés isolés, ainsi qu'au logement pour les jeunes et les familles en difficulté** a été l'absolue priorité de cette année.

Ce bilan après une année de mandat nous prouve que le travail en commission est le fait de tous les élus et qu'il n'est pas nécessaire d'être toujours d'accord sur tout pour bien travailler ensemble.

Comme vous, nous avons choisi de vivre à Veigy et nous voulons que le village conserve sa qualité de vie. Veigy ne s'est pas fait en un jour, la tâche qui nous attend dans les cinq années qui viennent est certes lourde, mais **le défi est relevé par des femmes et des hommes dont l'engagement et la volonté ne faibliront pas !**

Le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes du Bas Chablais, celle des Collines du Léman et la ville de Thonon, se sont rassemblées en Agglomération pour gérer des politiques partagées par l'ensemble des 25 communes qui en font partie. Il s'agit essentiellement de l'habitat, de l'économie, des transports, de l'eau et tant d'autres compétences qui doivent trouver le bon équilibre entre la suprématie des communes et celle de l'Agglomération.

Le premier Président était notre ancien maire Jean Neury. Aujourd'hui à la retraite, il est remplacé par le maire de Thonon, Christophe Arminjon. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) oblige les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants (nous sommes environ 90 000) à créer un Conseil Local de Développement (CLD) pour favoriser la démocratie participative. Ces Conseils sont censés représenter la société Civile. Ils sont un peu l'équivalent du Conseil Economique et Social au niveau national. Chaque agglomération l'organise à sa façon. L'agglomération de Thonon a fait un appel à candidatures et a choisi des conseillers représentatifs de la Société Civile sur des critères d'âge, de sexe, de répartition géographique et de qualifications dans les domaines économique, social, associatif, en rapport avec les six collèges qui composent le CLD.

Le Conseil Communautaire de Thonon Agglo soumet au CLD tout ce qui concerne les documents de prospective et planification, comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan Local de l'Habitat (PLH), le Plan de Déplacement Urbain (PDU), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) etc. La voix du CLD n'est que consultative, mais elle est écoutée. Le Conseil Communautaire de Thonon Agglo

propose également au CLD des saisines sur des sujets qui vont être développés au sein du Conseil. Le CLD peut également proposer des auto-saisines sur des sujets qu'il estime important de traiter. Ainsi, dans le précédent mandat, des commissions ont réfléchi et ont fait des propositions concernant la mobilité douce, l'alimentation, les équipements structurants que sont le traitement des déchets, l'offre au niveau sportif, l'offre au niveau de la santé. Cette année, le CLD s'est auto-saisit pour continuer le travail commencé sur la mobilité et celui sur l'alimentation, a décidé de créer un groupe de travail sur l'identité du territoire, et désire consacrer une ou deux rencontres pour discuter de la communication, ainsi qu'une ou deux séances pour faire le bilan du Covid et en tirer quelques leçons pour l'avenir.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou faire des suggestions concernant les différents thèmes qui vont être traités, vous pouvez me contacter par email duruz.henri@orange.fr

THONON
agglomération

2021/2022

Transports scolaires

Inscrivez-vous!

L151 MARGENCEL scolaire

Inscription
EN LIGNE :
jusqu'au
15 juillet
2021

PAR COURRIER :
jusqu'au 30 juin 2021

www.thononagglo.fr

● DEPART DE LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES

Le 30 avril dernier, Sylvie Planchamp, notre Directrice Générale des Services a quitté la commune afin de s'accorder une pause dans sa carrière.

Tout au long des six années qu'elle a passées à Veigy, elle a su accompagner et guider l'évolution de l'ensemble des services municipaux afin qu'ils s'adaptent aux besoins de la commune, particulièrement le secteur enfance/jeunesse qui s'est beaucoup développé.

Son professionnalisme et sa connaissance des procédures lui ont permis de soutenir les élus dans leurs projets et réalisations, notamment pendant les grands chantiers de rénovation de la mairie et du centre bourg, ainsi que lors de la mise en service du Damier.



Nous la remercions pour le chemin parcouru ensemble et lui souhaitons beaucoup de succès dans les nouveaux défis qu'elle choisira de relever.

● DE NOUVELLES TETES EN MAIRIE !

La Mairie a recruté de nouveaux agents municipaux, suite à des départs en retraites et mutations de certains personnels.

C'est ainsi que 5 nouveaux agents ont rejoint les effectifs de la Mairie de Veigy-Foncenex. De gauche à droite sur la photo :

- **Sandrine Aragonès** occupe désormais le poste de responsable des finances de la commune.
- **Bertrand Leverd** a été recruté en tant que Directeur Général des Services.
- **Sarah Pautrieux** assure l'accueil et les renseignements aux habitants. Elle a en charge également l'aide sociale des personnes en difficulté et assure le lien avec le CCAS.

- **Cédric Allain** est également agent d'accueil en charge de l'Etat-Civil, du site internet et du numérique municipal.

- **Paula-Cristina Dias Sanches** travaille quant à elle, au service urbanisme.

- **Anne-Sophie Lespinasse** (absente sur la photo) est Responsable Adjointe Maternelle du Service Enfance Jeunesse

Le nouveau Directeur des Services a rejoint la Mairie depuis le 1^{er} avril dernier. Originaire du Nord, et titulaire de la Fonction Publique Territoriale, il a choisi de s'installer en Haute-Savoie par passion de la montagne ; été comme hiver.



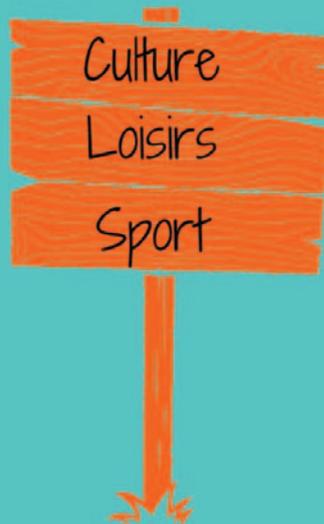
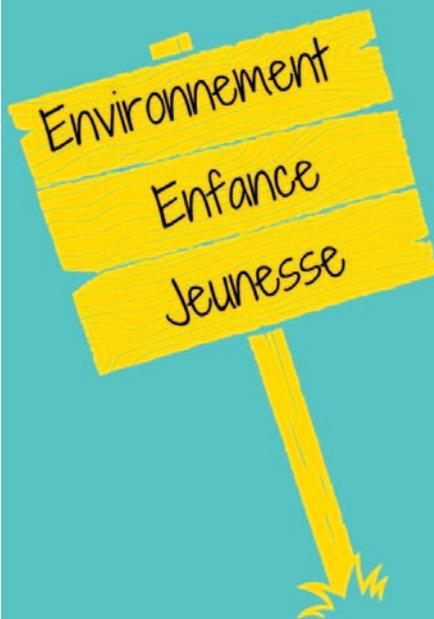
Son expérience professionnelle, de plus de 20 années, a débuté à la Mairie de Villeneuve d'Ascq (64 000 habitants) puis au Conseil départemental du Nord et enfin comme DGS dans 2 communes de 2 000 à 5 000 habitants des environs de Lille. Il vous arrivera donc de le croiser dans la commune puisqu'il a choisi de s'y installer depuis le 1^{er} juin.

Bienvenue donc à Veigy-Foncenex pour ces nouveaux arrivants !

FORUM DES ASSOCIATIONS



Salle du
Damier



Samedi 04 septembre 2021
de 8 h 30 à 13 h 00

Venez découvrir les activités
des associations

Possibilité de s'inscrire sur place



Les K'bolés du Solex

Les **19 et 20 juin** prochains, nous enfourcherons nos montures pour effectuer notre 9^{ème} tour du lac.

Enfin une bonne nouvelle !

C'est donc avec beaucoup de plaisir que les K Bolés vont se retrouver pour ce traditionnel évènement qui sera pour nous l'occasion de redécouvrir les joies de nous retrouver ensemble.

Rendez-vous au prochain Écho où nous vous relaterons nos nouvelles aventures.

En attendant, bel été à toutes et à tous. Vive les K'Bolés !



Les chasseurs de Veigy

Bilan de la saison :

La saison de chasse écoulee fut particulière cette année.

Après une fermeture de 3 semaines au milieu de la

saison en raison de la situation sanitaire, nous avons repris le chemin des forêts suite à une demande ministérielle. En effet, plus qu'un loisir la chasse fut reconnue d'utilité publique jusque dans les plus hautes sphères de notre gouvernement. Finalement, la saison de chasse s'est bien déroulée de manière générale.

Actualité cynégétique :

Personne n'ignore aujourd'hui que la chasse en France fait l'objet d'une opposition féroce.

Cette opposition n'est que rarement pacifiste, elle est en revanche la plupart du temps violente, voir criminelle à certains endroits. Le Bas-Chablais et ses chasseurs passionnés n'échappent pas aux critiques et aux actes malveillants...

La population grandissante et l'attrait pour les activités outdoor, font que les forêts et les campagnes sont de plus en plus fréquentées. Des ACCA font malheureusement les frais de groupuscules isolés en retrouvant leurs structures sécuritaires saccagées.

Fort heureusement, l'ACCA de Veigy peut compter sur le soutien indéfectible de Madame le Maire et de son équipe, et ce depuis des années. Soutien précieux entretenu grâce à des échanges constructifs permanents.

Les nouvelles du printemps :

La saison de chasse étant terminée depuis fin janvier, les chasseurs ne restent pas inactifs. Les comptages de lièvres, la protection des cultures, l'entretien et l'aménagement des chemins, le nettoyage de la nature, font que nous avons de quoi nous occuper durant les beaux jours !

Les membres de l'association de chasse voudraient enfin remercier toutes les personnes croisées à vélo, à pied ou avec leurs animaux de compagnie tenus en laisse, s'arrêtant pour saluer ou échanger de manière cordiale et respectant les règles sécuritaires mises en place.

Pour finir, au nom de tous les chasseurs, nous avons une pensée particulière pour notre camarade Paulo qui nous a quittés bien trop vite.

Bon été à tous, les Chasseurs de Veigy.



Club d'Échecs de Veigy-Foncenex

Club d'échecs de Veigy-Foncenex

Mail : echecs.veigy@gmail.com

Tél. : 06 12 62 04 05

Championnat de France d'échecs des écoles 2021

Mercredi 6 avril, l'équipe de l'école François Périllat de Veigy a participé au championnat de France d'échecs des écoles qui s'est déroulé en ligne sur la plateforme Lichess. L'équipe, composée de 6 garçons (Kyan, Antonin, Antoine, Nolan, Louis et Léon) et de 2 filles (Camille et Alma), s'était brillamment qualifiée pour la finale le mercredi 31 mars en terminant 2^{ème} de son groupe sur 13 équipes à seulement un point du vainqueur.

La phase finale regroupait les huit meilleures équipes et le niveau était relevé ! Les enfants, très motivés et concentrés, ont affronté toutes les équipes. 3 h 30 de concentration, devant son échiquier numérique... Enchaînant les parties toutes les demi-heures...

A l'issue de la 7^{ème} et dernière ronde, riche en rebondissement, ils terminent à la 5^{ème} place ! Les enfants ont fait preuve de beaucoup de sérieux mais s'il est une chose à retenir avant tout, c'est leur bel esprit d'équipe ! Un grand bravo à eux !

Et pour le plaisir, quelques magnifiques mats, extraits de leur talent...

Les inscriptions pour la saison 2021-2022

A partir du 21 juin 2021, les inscriptions pour la saison 2021-2022 seront ouvertes. Vous pourrez effectuer vos démarches en ligne sur le site echecs-veigy.fr

De plus, le club a la chance d'avoir été rejoint cette année par le MI Sébastien JOIE. Ses masterclass sont très appréciées de tous et sa participation aux compétitions adultes par équipe nous apporte beaucoup.

Si l'envie vous en dit, venez-nous rejoindre !

Le comité



ASSOCIATION

"LES AMIS DES RESIDENTS DES ERABLES"

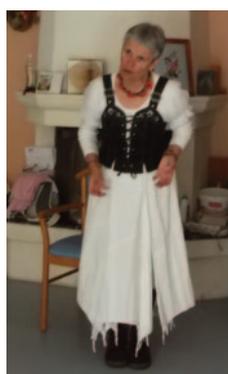


Grâce à l'association « Les Amis des Résidents des Érables », les animations musicales s'enchaînent à l'EHPAD Les Érables.

Après Michel Denambride, Bruno Fontana, le duo Chris et Zaz, nous avons eu la joie de recevoir Paule David. Les résidents ont chanté, certains ont même dansé oubliant ainsi pendant

quelques heures les moments difficiles. Nous avons également écouté avec beaucoup d'attention les belles histoires de Marie-Agnès Nouvel.

Nous remercions encore les bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour nous distraire. Nous leur rendons hommage dans le deuxième



numéro du journal « La Vie aux Érables » en publiant leurs photos.

Merci aussi à vous tous qui pensez à nous en tricotant de belles couvertures, en nous offrant des douceurs ainsi qu'à vos dons qui servent à financer les animations, les goûters, les lots...

Ecole de Musique de Veigy



Confinement acte III

L'ensemble des cours individuels et de formation musicale sont à nouveau passés en visio-conférence depuis la semaine du 5 avril.

Lors de sa prise de parole du 6 mai, la ministre de la Culture, Madame Bachelot, a évoqué le 19 mai comme possible date de réouverture des établissements d'enseignement artistique aux élèves mineurs et majeurs. Cette nouvelle, si elle venait à être confirmée par les prochaines modifications du décret ministériel, offrirait enfin aux adultes l'opportunité de suivre des cours au sein de nos locaux.

Notre école a prévu de rattraper les cours de pratiques collectives sous forme de stage. Les mois de mai et juin sont traditionnellement les périodes d'examen en école de musique, cette année impactée par la crise sanitaire nous contraint à nouveau à revoir les modalités d'évaluation.

Nous avons annoncé la date du 5 juin pour le concert annuel de l'école de musique. Malheureusement, le calendrier du déconfinement ne nous permet pas de vous proposer un programme musical abouti en trois semaines de répétitions, celui-ci est donc annulé.

Notre équipe pédagogique réfléchit à la mise en place d'un concert filmé comme point de mire pour nos jeunes musiciens en herbe pour leur permettre de progresser tout en maintenant le plaisir dans la pratique musicale, et permettre aux parents d'élèves de mesurer les progrès accomplis par nos jeunes musiciens.

Les dates à retenir

L'équipe administrative est en train de finaliser les dossiers de réinscription.

Nous les publierons sur notre site www.emveigy.fr d'ici le début du mois de juin.

Nous enregistrerons ensuite les nouvelles inscriptions à partir du mois de juillet.

Restez à l'affût des publications sur notre site et nos pages Facebook et Instagram (em_veigy) pour suivre l'actualité de notre école de musique.



Bonjour chers lecteurs,

L'allègement du confinement mais aussi de certaines mesures sanitaires ainsi que le nombre de plus en plus important de personnes vaccinées, nous laissent penser, à l'heure actuelle, que la chorale pourra enfin reprendre ses activités à la rentrée de septembre, soit

le jeudi 2 septembre.

Les répétitions ont toujours lieu le jeudi de 20h15 à 22h00 au Damier. Si vous êtes intéressés par le chant choral ou si vous avez tout simplement envie de faire un essai, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec beaucoup de plaisir.

Par ailleurs, la personne de contact est à votre disposition pour tout complément d'information.

Bel été et excellente rentrée à tous.

Contact :

Catherine Villedieu : 04 50 94 23 06

mail : villedieu-catherine@wanadoo.fr



DES NOUVELLES DE L'UNION MUSICALE

Bonjour à tous,

Cet article est pour nous l'occasion de célébrer avec vous un bel anniversaire.

En janvier 1881 était fondée la première société de musique municipale de Veigy-Foncenex.

La musique à Veigy fête donc cette année ses 140 ans !

Profitions de cet événement pour nous rappeler les différentes étapes qui ont suivi.

En 1910, est créée une seconde formation musicale par l'abbé Chevrier qui fonda alors la fanfare Saint Georges. Les deux formations comptaient chacune environ 20 membres.

En 1966, lors du 23^{ème} festival des musiques du Chablais, un concert commun entre la fanfare Municipale et la fanfare Saint Georges éveilla l'intérêt d'unir les deux sociétés en découvrant les possibilités musicales d'un tel ensemble.

C'est le 12 juin 1968 que l'Union Musicale est constituée par l'adoption des statuts. Cette union est scellée le 30 novembre 1968 au cours d'un concert dans la salle communale lors

duquel l'ensemble se verra remettre au nom du Conseil Municipal un drapeau rouge et or frappé des armoiries de Veigy. L'aventure commence ! Depuis sa création, l'activité de l'Union Musicale n'a pas cessé et chaque génération de musiciens partage avec autant de plaisir au fil des années sa passion de la musique et de jouer ensemble.

Nous aimerions rendre hommage au premier Vice-Président de l'Union Musicale, Monsieur Robert Greffier qui a rejoint l'Union Musicale en 1968 et est resté sur les rangs en tant que bariton jusqu'en 2015. Il nous a malheureusement quittés le 12 avril dernier. Toutes nos pensées sont tournées vers lui et sa famille. Nous espérons que nous pourrions prochainement reprendre le chemin des répétitions pour préparer un nouveau concert et ainsi avoir le plaisir de vous retrouver !

A bientôt !

Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour tous renseignements, vous pouvez contacter Laurent Démolis, Président de l'UMV au +41 78 714 43 03



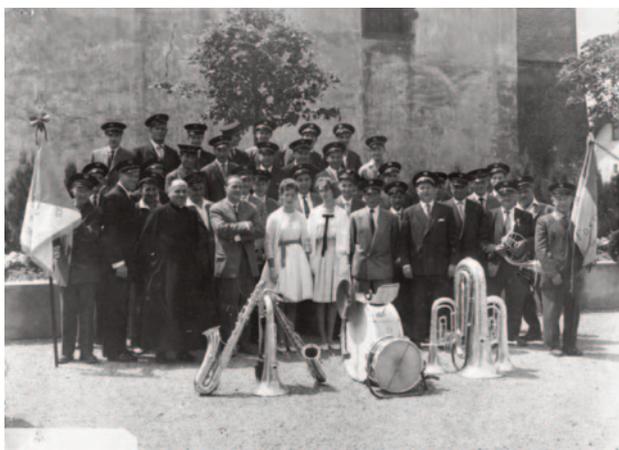
La fanfare municipale environ 1900



La fanfare Municipale environ 1920



La fanfare Saint Georges en 1935



La fanfare Saint Georges en 1951



L'Union Musicale 1978



L'Union Musicale en 1989



Union Musicale 2002



Cours de Danse :

- Ré-inscriptions du 1^{er} au 15 juin 2021.
- Inscriptions pour les nouveaux adhérents du 15 juin au 1^{er} juillet 2021

Lors des permanences du secrétariat
(les lundis de 8h30 à 11h30,
mercredis de 14h30 à 17h30
et jeudis de 14h00 à 17h00).

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du dossier complet (bulletin d'inscription, fiche sanitaire, droit à l'image, certificat médical, formulaire de licence et photocopie de la 1^{ère} page de votre avis d'imposition).
Vous retrouvez tous les documents sur notre site internet.



A vos agendas :

Découverte Sabre Laser le dimanche 4 juillet 2021

Chapiteau Rue du stade à Veigy-Foncenex

Initiation du Sabre Laser qui vous permettra de vivre une expérience inoubliable avec des sensations incroyables, tout en restant ludique et orientée vers une maîtrise de soi et du sabre. C'est donc un moyen de se rencontrer dans la convivialité, de progresser, de s'éclater et s'enrichir avec la complicité des autres, car vous allez vivre une aventure personnelle et collective.



A partir 7/10 ans : de 14H à 15H

11/17 ans : de 11H à 12H30

Adultes : de 9H à 10H30

Attention : Les places sont limitées à 12 participants pour chaque horaire.

Inscriptions avant le 20 juin 2021 :

Secretariat@mjcveigy.fr

Stage de Théâtre pendant les vacances d'été du 5 au 8 juillet 2021

Animé par Michael BEDOGNI

Enfants et Ados de 7 à 12 ans
(Nombre de participants
autorisé par groupe : maximum 12)

Port du masque obligatoire pour les participants.

Inscriptions avant le 20 juin 2021 :

secretariat@mjcveigy.fr



Vide grenier :

Date reportée au 11 septembre 2021



Divers :

Postes à pourvoir :

Professeur(e) d'anglais à pourvoir dans notre MJC.

Quotité de travail : 3 heures hebdomadaires.

N'hésitez pas à nous contacter
soit par téléphone au 07 70 16 60 08,
soit par mail à l'adresse suivante :
secretariat@mjcveigy.fr

Devenir Bénévoles :

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association.

Savez-vous que vous pouvez valoriser cette expérience dans de nombreuses situations ?
Le bénévolat, c'est aussi une porte d'entrée vers de nombreuses opportunités...

Rejoignez notre association,
MJC Veigy-Foncenex en écrivant à :
secretariat@mjcveigy.fr

Suivez-nous sur notre page Facebook MJC Veigy-Foncenex et visitez notre site www.mjcveigy.fr.



Gym-danse
Hip-hop
Zumba
Gym Douce
Stretching
Renforcement musculaire
Salsa



Les nouvelles du Tonic Gym Veigy

Une année ... hors norme... A l'heure où ces lignes sont écrites, nous n'avons toujours pas de dates de reprises et nos cours sont arrêtés depuis novembre 2020. Nous avons l'espoir de reprendre pour quelques séances avant l'été.

Ces deux années ont été très difficiles à gérer pour l'association mais grâce à notre subvention exceptionnelle au chômage partiel, les pertes seront absorbables dans les années à venir et nous serons au rendez-vous.

Le plus dur aura été pour nos professeurs qui ont vu leur profession être touchée de plein fouet depuis mars 2020. Ils ont quand même gardé le contact en vous offrant de belles vidéos pour vous maintenir en forme. Nous les félicitons car l'exercice n'était pas facile !

Grace à tous vos gentils messages, nous sommes toujours aussi motivés de vous retrouver et nous vous remercions chaleureusement.

La situation financière nous obligera, tout de même, à une réduction du nombre de cours offerts suivant les inscriptions reçues. Nous réfléchissons aussi à une organisation différente pour mieux faire face à de futurs arrêts de nos cours.

Toutes les informations concernant le remboursement des cours non effectués ont été envoyées par email à tous les membres. Vous pouvez aussi aller sur le site internet si vous avez manqué notre message.

Inscriptions 2021-2022

Les inscriptions se feront par email à l'aide d'un formulaire disponible sur le site internet le 15 juin 2021.

La priorité sera donnée aux réinscriptions jusqu'au 15 juillet.

Les nouveaux membres se verront confirmer leur inscription après le 15 juillet.

Le règlement des cotisations se fera lors de la rentrée en septembre.

Notre offre de cours 2021-2022 sera disponible sur le site internet dès le 15 juin.

Contact

Inscriptions:

tonicgymveigy@gmail.com

Site internet:

tonicgymveigy.com

Facebook:

tonic gym veigy





Amis sportifs,

Vous l'aurez certainement remarqué, nos terrains étant en extérieur, nous avons été épargnés par les limitations sanitaires du mois d'avril. Aussi avons-nous pu rester ouvert pour la pratique libre et continuer nos cours tout en respectant les consignes imposées et le couvre-feu.

Pour pouvoir profiter de ces terrains, il suffit d'être membre et d'avoir son adhésion annuelle à jour. En vous acquittant de l'adhésion annuelle, vous nous donnez les moyens d'entretenir les courts et d'organiser des leçons de tennis pour les plus jeunes à des tarifs accessibles.

Notre équipe de bénévoles fait de son mieux pour répondre rapidement à vos demandes, mais il est difficile d'assurer des permanences pour les inscriptions. Nous ne sommes malheureusement pas toujours disponibles ou joignables par téléphone comme certains le souhaiteraient. Sachez qu'actuellement, il faut compter entre 1 et 2 semaines pour recevoir le badge d'accès et les codes de connexion.

Pour nous adapter aux limitations de rencontres, nous avons lancé les inscriptions par correspondance le 1er mars 2021 et sommes heureux de constater que nous avons déjà plus de 120 membres. A comparer aux 160 membres de 2019 et 100 membres de 2020, une année fortement impactée par les deux confinements. Les cours pour les enfants les mardis et jeudis ont été remplis au maximum autorisé en tenant compte du quota sanitaire et du couvre-feu.

Malheureusement, victime de notre succès, nous n'avons pas pu prendre tous les enfants.

Le stage d'avril a battu son record de fréquentation avec 15 jeunes participants âgés de 6 à 15 ans. La météo ayant été clémente, le stage a pu se dérouler normalement du lundi au vendredi. C'est toujours un plaisir de voir les progrès des enfants à la fin de la semaine.

D'autres stages sont prévus en juillet, août et octobre. Si vous êtes intéressés envoyez-nous dès à présent vos inscriptions afin que nous puissions nous organiser en conséquence. En cas d'empêchement pour raison sanitaire, les stages seront remboursés. Les stages se dérouleront aux dates suivantes :

Du 12 au 16 juillet

Du 19 au 23 juillet

Du 9 au 13 août

Du 16 au 20 août

Du 25 au 29 octobre 2021

Pour toute inscription ou règlement, il faut nous faire parvenir le formulaire d'inscription disponible sur notre site Web, dûment rempli et signé, avec l'ancien badge (pour les renouvellements) et un chèque pour le paiement ou la référence de virement bancaire. Nous disposons d'une boîte aux lettres sur le mail piéton entre les 2 écoles. Merci de ne pas payer en espèce dans cette boîte, nous ne pouvons garantir sa réception en cas problème.

Prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières.

Le comité du Tennis Club de Veigy-Foncenex



Contacts :

Tennis Club de Veigy-Foncenex

170, Route du Chablais

74140 Veigy-Foncenex

Web : <http://tennis-veigy.com>

E-mail : tennis.veigy@gmail.com

Tél. : +33 7 82 24 04 33

← (Sur le Mail Piéton)

← (Contient plein d'infos utiles)

← (Moyen de contact à privilégier)

← (Répondeur vocal essentiellement)



LES NOUVELLES DU CLUB SPORTIF DE VEIGY

*Vous pouvez nous suivre
sur www.cs-veigy.com
et notre page Facebook*

On ne va pas se mentir, on a connu des périodes plus excitantes et enrichissantes que l'année écoulée !

Malgré la situation liée à la crise sanitaire, votre CS Veigy a fait de son mieux pour proposer des activités dans le plus grand respect des consignes sanitaires.

Cependant, alors que se profile une saison "normale", nous avons le plaisir de partager quelques bonnes nouvelles qui, nous l'espérons, redonneront un peu d'espoir à tous.

1. Reprise d'activité : vite ma dose de matchs !



Dès que possible, et en fonction des instructions des autorités, le club reprendra les activités normales et plus particulièrement les matchs, éléments clés de motivation pour nos adhérents.

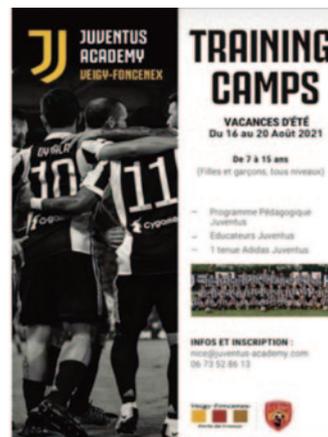
Nous vous informerons aussi tôt que possible, directement et/ou par le biais des sites internet et Facebook.

2. Stage d'été : La Vieille Dame à Veigy

Juventus Turin, club le plus titré d'Italie et parmi les plus reconnus au monde, organise un stage d'été à Veigy !

Du 16 au 20 août 2021, ce stage sera ouvert à tous (entre 7 et 15 ans), encadré par des éducateurs du club turinois qui transmettront le savoir, les méthodes et les valeurs de ce club si prestigieux. C'est une opportunité exceptionnelle pour faire rayonner notre club et notre village dans toute la région.

Pour tout renseignement, merci de contacter le club au clubsportifveigy.secretariat@gmail.com ou 09 66 92 89 36.



3. Nos jeunes prennent leur envol !

Raphaël BOIRIE (U15)	Sport-Etudes à TEGG (Evian – National 3)
Parys JORDAN (U18)	Sport-Etudes au CSFC (Cluses – Regional 1)
Lucas OUADOURI	Centre Formation au REM (Mouscron – D1 Belge)

Le CSV est fier de voir certains de ses jeunes découvrir le haut niveau dans des clubs formateurs de la région et même au-delà.

Par ailleurs, Lilian PERRIN devient salarié du club après sa formation BMF. Il sera le coach référent technique et tactique pour les séances en Foot Animation.

4. Infos pratiques et agenda :

Des cotisations revues à la baisse !

Pour vous remercier de votre soutien ces 2 dernières saisons, la réinscription 2021/2022 au CSV, pour tous les membres qui ont payé intégralement leur cotisation 2020/2021, sera exceptionnellement à 75 € quelle que soit la catégorie d'âge !

19 juin 2021 9h30-midi 14h 15h	La Journée du CSV U7-U13: matchs interclub Assemblée Générale U15: match interclub Venez nombreux !
16-20 août 2021	Juventus Academy Inscrivez vos enfants !

Vous voulez soutenir le CS Veigy ? Top, on a besoin de vous !

N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place un partenariat adapté à vos besoins
clubsportifveigy.secretariat@gmail.com



ASSOCIATION VITAL'IMPULS A VEIGY-FONCENEX

L'Association Vital'Impuls est née en 2013 sous la présidence et le secrétariat de

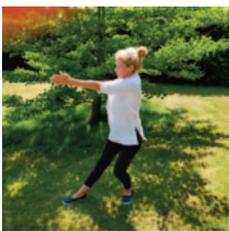
- M. Chi Mariz Nguyen, médecin praticien généraliste à Genève, professeur de Qi Gong et techniques énergétiques de bien-être et de santé et
- M^{me} Liliane Raboud, professeur de Yoga diplômée en techniques énergétiques et monitrice de Sama Yoga pour les enfants.

Vital'Impuls est une association à but non lucratif ayant pour but la transmission de moyens simples et efficaces, issus de la Médecine Traditionnelle Chinoise permettant de conserver et consolider l'état de santé physique ainsi que l'harmonie psychologique à tous ceux/celles qui en ont l'intention et la volonté. Ces techniques (QI GONG, DOIN, mouvements de yoga, etc. sont abordables de 7 à 77 ans, à domicile ou dans la nature. Elles ne nécessitent qu'un minimum d'attention, d'observation et de persévérance pour des résultats assurés...

Les mouvements aisément praticables harmonisent les fonctions du corps et de l'esprit dans leur globalité. Une pratique régulière permet :

- D'améliorer les fonctions du corps dans sa globalité : articulations, mobilité, fonctions immunes, respiratoires, digestives...
- D'améliorer les facultés psychologiques et mentales

Les séances de QI GONG sont proposées par M. Chi Mariz Nguyen



Les séances de HAPPY MOUVEMENTS sont pratiquées en musique (avec M^{me} Liliane Raboud) et sont accessibles à tous âges. Elles comprennent des débloquages articulaires, étirements doux, petits mouvements rythmés favorisant la coordination et synchronisation des gestes, mouvements fluides et lents permettant l'ouverture des circuits énergétiques ainsi que de la relaxation/méditation.



Les séances de YOGA-QI enfants (4-13 ans en 2 groupes) favorisent la conscience corporelle en utilisant des mouvements guidés associés à des exercices d'imagination ludiques tirées de la nature. Elles conduisent à une meilleure maîtrise du corps en favorisant la mémorisation ainsi que l'attention à soi et aux autres.

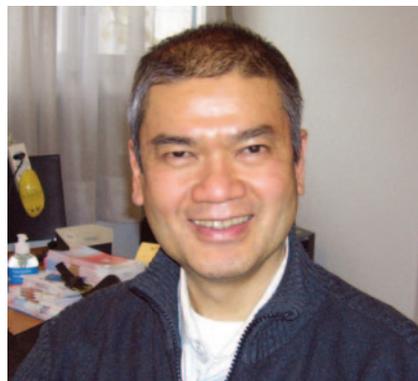
L'enfant apprend à travers les jeux à éveiller en lui les ressources qui vont l'aider à se construire, physiquement, psychologiquement et mentalement.

Les différentes séances reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Pour tous renseignements :

Tél. 04 50 94 80 07 ou 06 25 63 01 04

Email : vital.impuls@orange.fr



Dr Chi MARIZ NGUYEN

Email : chimariz@outlook.com



M^{me} Liliane RABOUD



Dernières nouvelles du Club de l'Hermance

Année 2021, pas mieux que l'année 2020, alors pourquoi pas un peu de nostalgie en photos, en attendant des jours meilleurs. Nous espérons que votre santé se porte à merveille et nous vous attendons prochainement avec impatience pour partager d'agréables moments. Nous pensons pouvoir réaliser voyage, sortie et repas, cet été et cet automne. Gardez le sourire, nous y arriverons.



Valais - Altesse - 2008



Lyon - avril 2021



Le facteur cheval - 2012

Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex



L'École construite en 1848

Dans le cadre de la journée proposée par le patrimoine Aurhalpin sur le thème L'ARBRE VIE & USAGES, notre association Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex organise une animation avec le concours de Monsieur Jean-Claude MOIRON ancien responsable du service espaces verts de la mairie d'Annecy et Ingénieur jardinier émérite.

Le samedi 26 juin 2021

11h00 : Conférence par M. Jean-Claude MOIRON salle du stade (nombre de places limitées).

12h30 : Déjeuner canadien dans le parc du château de Veigy (apéritif + café gourmand offerts).

Inscriptions auprès de Marie-Claude Hermann
Tél. : 04 50 94 81 79 ou 06 33 00 42 75.

14h30 : Visite guidée sur place.

Les journées nationales du patrimoine sont prévues les 18 et 19 septembre 2021.

En fonction des conditions sanitaires, nous envisageons d'organiser une sortie « découverte du patrimoine historique savoyard » le samedi 11 septembre 2021, Château de Thorens, Fonderie Paccard, Château de Menthon Saint-Bernard.

Toutes informations utiles vous seront données en temps utile par affiches, mails et courriers.

Au plaisir de vous retrouver.



Ouverture du restaurant “Chez Nine”



Venez découvrir votre nouveau restaurant **Chez Nine** à Veigy-Foncenex. Un lieu convivial, chaleureux et familial, où vous êtes invités à déguster de la vraie cuisine française, avec des produits frais et locaux.

La décoration dépareillée assume l'esprit brocante ! Ajoutons à cela une grande terrasse pour profiter du soleil, un salon Louis XV pour apprécier l'heure du thé ou bien attendre tranquillement une table libre, ainsi qu'un coin jeux pour les enfants.

Chez Nine, c'est l'aboutissement d'un rêve pour le Chef Romain Brichet. Francilien d'origine, 39 ans, Romain Brichet a acquis beaucoup d'expérience en travaillant dans des restaurants renommés en France et à l'étranger. Aujourd'hui, il est ravi de pouvoir enfin vous accueillir chez lui, en Haute-Savoie, pour vous faire goûter sa cuisine bistronomique, **un mélange de la convivialité d'un bistrot et de la finesse d'un restaurant gastronomique.**

A la recherche de tout ce qui peut exacerber vos papilles, le Chef Romain Brichet vous propose des produits de qualité, locaux et bio.

Chez Nine vous attend !



Hypnothérapeute

Vous avez envie de faire évoluer quelque chose d'important dans votre vie ? Un élément professionnel, personnel ou peut-être même émotionnel ? Malgré la volonté, il y a un truc qui vous bloque ou qui vous freine. Vous tournez en rond à essayer de trouver une solution qui malheureusement ne vient pas ? Ou peut-être que vous avez juste envie de gagner du temps pour avancer plus vite vers votre objectif ?

Contactez Romain, passionné par les mécanismes conscients et inconscients, qui accompagne les personnes désireuses d'évoluer vers leurs buts. Retrouvez les domaines d'accompagnement sur son site.

Romain est Hypnothérapeute et Coach Professionnel au Pôle Médisanté de Veigy-Foncenex :

Romain Malatier
hello@romain-malatier.fr
+33(0)7.66.06.48.05
www.romain-malatier.fr

Pôle Médisanté
55 rue des Fleurs
Le Floréal A
74140 Veigy-Foncenex

HYPNOSE & CO.

SOLUTION DES JEUX PARUS DANS LE NUMERO 200

MOTS CROISES p 41

Horizontalement :

1. Bersagliers
2. Or – Pu – Ovine
3. Obnubiler
4. Ti – Me – Exa
5. Luge – Bah – In
6. Émouvante
7. Isard – Clé
8. Genèse – Auer
9. Etf (effort) – Agacer
10. Rare – Estime
11. Stèles – Élan

Verticalement :

1. Bootleggers
2. Erbium – État
3. Goinfre
4. Spumeuse – El
5. Aube – Vasa
6. Barèges
7. Lolland – As
8. Ive – Ht (acheter) – Acte
9. Eire – Écueil
10. Rn – Xi – Lerma
11. Sérancer - En

RECREATIONS MATHÉMATIQUES p 21

Si le sultan est certain qu'il n'y a qu'un seul fraudeur, il numérottera les 13 sacs de pièces dont il sait la provenance de 1 à 13. Puis il prendra une pièce du premier sac, deux du deuxième, trois du troisième... Treize du dernier. Il effectuera alors la pesée totale et unique de ces 91 pièces. Si le poids de chaque pièce au cours légal est par exemple de 10 grammes, leur poids global devrait être évidemment de 910 grammes. Si la balance fait apparaître un poids de 905 grammes, il manque 5

grammes : le sultan saura ainsi que le sac numéro 5 appartenait au faux-monnaieur. Selon la statistique, sur 100 hommes :
- 15 ne sont pas mariés,
- 30 n'ont pas de téléphone,
- 25 n'ont pas de voiture,
- 20 ne possèdent pas de maison.
Tous ces hommes sont différents. Ils sont au nombre de 90 maximum. Le nombre minimum de ceux qui au contraire possèdent les quatre caractéristiques à la fois est 10.



NAISSANCES

Inès et Victor CHIAPEERO

Benyamin STEINMANN

Noah PRANAUSKAS

Arsène POTTIER

Amélie ROCHER



Inès et Victor



Noah



Arsène



Amélie



Benyamin



PACS

Stephan SAUGY et Christiane ZANOLINI



DÉCÈS

Maxime LAGOUY

Christian GABORIT

Marie-Antoinette OLLIVAIN
divorcée DUBORGEL

Jacques MAIGRET

Blanche PETROD
née GREFFIER

Robert GREFFIER

Steven HUMBERT

Bernard DANNHAUER

Justine VIEILLEFOND
née PASCAL

Yvonne DEAN née ROZAND

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE VEIGY

Paroisse Saint Jean-Baptiste en Chablais

Horaires des messes

Jusqu'à nouvel avis, les horaires des messes sont les suivants :

- **Le samedi à 16 h 30** à l'église de Sciez
- **Le dimanche à 9 h 00**, la messe tourne dans les différentes communautés locales. Consultez la feuille paroissiale.
- **Le dimanche à 10 h 30** à l'église de Douvaine.

Pour les messes en semaine, consulter la feuille paroissiale.

Toutes les églises de la paroisse sont équipées pour que le protocole sanitaire soit respecté afin de garantir la sécurité des paroissiens.

Etant donné que la situation peut évoluer en fonction des annonces du gouvernement, nous



vous invitons à consulter le site de la paroisse pour de plus amples informations, notamment la rubrique « Infos COVID-19 ».

Nous contacter

Curé : Père Dieudonné Nsengimana

Maison paroissiale : 1 rue du presbytère - 74140 Douvaine

Tél. 04 50 94 01 47

Courriel : st-jean-baptiste@diocese-annecy.fr

Site web : www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste

Rendez-vous

des prochaines semaines

19 et 20 juin

Tour du lac K'Bolés du solex

19 juin

Journée du CSV

20 juin

Élections départementales et régionales (1er tour)

20 juin

Fête de la musique

25 juin

Conseil municipal

26 juin

Journée « L'arbre vie et usages » (Mémoire et Patrimoine)

27 juin

Élections départementales et régionales (2e tour)

2 juillet

Ramassage des cartons

4 juillet

Découverte « Sabre Laser » MJC

5 juillet 2021 au 8 juillet

Stage de théâtre MJC

du 12 au 16 juillet

Stage de tennis (tennis club de Veigy)

du 19 au 23 juillet

Stage de tennis (tennis club de Veigy)

6 août

Ramassage des cartons

du 9 au 13 août

Stage de tennis (tennis club de Veigy)

du 16 au 20 août

Pass'aventure (Service jeunesse – Commune de Veigy-Foncenex)

du 16 au 20 août

Stage de tennis (tennis club de Veigy)

du 16 au 20 août

Stage de foot – Juventus (CSV)

27 août

Conseil municipal

2 septembre

Rentrée scolaire

3 septembre

Ramassage des cartons

4 septembre

Forum des associations

11 septembre

Vide grenier – MJC

18 septembre

Nettoyons la nature

18 et 19 septembre

Journée nationale du patrimoine (Mémoire et Patrimoine)

Informations rentrée scolaire

Rentrée jeudi 2 septembre 2021

Maternelle :

PS : de 8h30 à 10h00

(les enfants reviennent à l'école le lendemain)

MS/ GS : à 10h30

En cas de protocole sanitaire particulier, M^{me} Soufflet communiquera par affichage ou email une semaine avant la rentrée les conditions applicables.

Élémentaire :

À 8h30



Les mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID-19 peuvent nous contraindre à annuler ou reporter certaines manifestations. Pensez à contacter les organisateurs ou la mairie avant de vous déplacer.



● FERMETURE DES SERVICES EN 2021

Fermeture des services de la mairie

Les samedis du 10 juillet 2021 au 14 août 2021

Week-end de la Toussaint : samedi 30 octobre 2021

Fermeture médiathèque :

Du 1^{er} août 2021 au 16 août 2021